



**REPRINT**

Second Session  
Thirty-ninth Parliament, 2007-08

**SENATE OF CANADA**

---

*Proceedings of the Standing  
Senate Committee on*

**Fisheries and Oceans**

*Chair:*

The Honourable BILL ROMPKEY, P.C.

---

Tuesday, April 15, 2008

---

**REPRINT**

**Issue No. 7**

**Tenth meeting on:**

Issues relating to the federal government's current  
and evolving policy framework for managing  
Canada's fisheries and oceans

---

**WITNESSES:**  
*(See back cover)*

**RÉIMPRESSION**

Deuxième session de la  
trente-neuvième législature, 2007-2008

**SÉNAT DU CANADA**

---

*Délibérations du Comité  
sénatorial permanent des*

**Pêches et des océans**

*Président :*

L'honorable BILL ROMPKEY, C.P.

---

Le mardi 15 avril 2008

---

**RÉIMPRESSION**

**Fascicule n° 7**

**Dixième réunion concernant :**

Les questions relatives au cadre stratégique actuel,  
en évolution, du gouvernement fédéral pour la  
gestion des pêches et des océans du Canada

---

**TÉMOINS :**  
*(Voir à l'endos)*

THE STANDING SENATE COMMITTEE ON  
FISHERIES AND OCEANS

The Honourable Bill Rompkey, P.C., *Chair*

The Honourable Ethel Cochrane, *Deputy Chair*

and

The Honourable Senators:

Adams	Hubley
Campbell	Johnson
Comeau	* LeBreton, P.C.
Cowan	(or Comeau)
Gill	Meighen
* Hervieux-Payette, P.C.	Robichaud, P.C.
(or Tardif)	Watt

\*Ex officio members

(Quorum 4)

*Changes in membership of the committee:*

Pursuant to rule 85(4), membership of the committee was amended as follows:

The name of the Honourable Senator Eyton substituted for that of the Honourable Senator Meighen (*April 15, 2008*).

The name of the Honourable Senator Meighen substituted for that of the Honourable Senator Eyton (*April 17, 2008*).

The name of the Honourable Senator Cook substituted for that of the Honourable Senator Campbell (*April 17, 2008*).

LE COMITÉ SÉNATORIAL PERMANENT DES  
PÊCHES ET DES OCÉANS

*Président* : L'honorable Bill Rompkey, C.P.

*Vice-présidente* : L'honorable Ethel Cochrane

et

Les honorables sénateurs :

Adams	Hubley
Campbell	Johnson
Comeau	* LeBreton, C.P.
Cowan	(ou Comeau)
Gill	Meighen
* Hervieux-Payette, C.P.	Robichaud, C.P.
(ou Tardif)	Watt

\*Membres d'office

(Quorum 4)

*Modifications de la composition du comité :*

Conformément à l'article 85(4) du Règlement, la liste des membres du comité est modifiée, ainsi qu'il suit :

Le nom de l'honorable sénateur Eyton est substitué à celui de l'honorable sénateur Meighen (*le 15 avril 2008*).

Le nom de l'honorable sénateur Meighen est substitué à celui de l'honorable sénateur Eyton (*le 17 avril 2008*).

Le nom de l'honorable sénateur Cook est substitué à celui de l'honorable sénateur Campbell (*le 17 avril 2008*).

**MINUTES OF PROCEEDINGS**

OTTAWA, Tuesday, April 15, 2008  
(12)

[*English*]

The Standing Senate Committee on Fisheries and Oceans met, this day, at 6:20 p.m., in room 2, Victoria Building, the deputy chair, the Honourable Ethel Cochrane, presiding.

*Members of the committee present:* The Honourable Senators Adams, Cochrane, Comeau, Eyton, Hubley, Robichaud, P.C. and Watt (7).

*In attendance:* Claude Emery, Analyst, Parliamentary Information and Research Services, Library of Parliament.

*Also present:* The official reporters of the Senate.

Pursuant to the order of reference adopted by the Senate on Wednesday, November 21, 2007, the committee continued its study on issues relating to the federal government's current and evolving policy framework for managing Canada's fisheries and oceans. (*For complete text of order of reference, see proceedings of the committee, Issue No. 1.*)

**WITNESSES:**

*Nunavut Tunngavik Incorporated:*

Paul Kaludjak, President;

Gabe Nirlungayuk, Director of Wildlife.

*Inuit Tapiriit Kanatami:*

John Merritt, Senior Policy Advisor.

The Honourable Senator Cochrane made a statement.

Mr. Kaludjak and Mr. Merritt each made a statement and, together with the other witness, answered questions.

At 8 p.m., the committee adjourned to the call of the chair.

**ATTEST:**

*La greffière du comité,*

Lynn Gordon

*Clerk of the Committee*

**PROCÈS-VERBAL**

OTTAWA, le mardi 15 avril 2008  
(12)

[*Traduction*]

Le Comité sénatorial permanent des pêches et des océans se réunit aujourd'hui, à 18 h 20, dans la salle 2 de l'édifice Victoria, sous la présidence de l'honorable Ethel Cochrane (*vice-présidente*).

*Membres du comité présents :* Les honorables sénateurs Adams, Cochrane, Comeau, Eyton, Hubley, Robichaud, C.P., et Watt (7).

*Également présent :* Claude Emery, analyste, Service d'information et de recherche parlementaires, Bibliothèque du Parlement.

*Aussi présents :* Les sténographes officiels du Sénat.

Conformément à l'ordre de renvoi adopté par le Sénat le mercredi 21 novembre 2007, le comité poursuit son étude des questions relatives au cadre stratégique actuel, en évolution, du gouvernement fédéral pour la gestion des pêches et des océans du Canada. (*Le texte complet de l'ordre de renvoi figure au fascicule n° 1 des délibérations du comité.*)

**TÉMOINS :**

*Nunavut Tunngavik Incorporated :*

Paul Kaludjak, président;

Gabe Nirlungayuk, directeur, Service de la faune.

*Inuit Tapiriit Kanatami :*

John Merritt, conseiller principal en matière de politiques.

L'honorable sénateur Cochrane fait une déclaration.

MM. Kaludjak et Merritt font chacun une déclaration puis, aidés de l'autre témoin, répondent aux questions.

À 20 heures, le comité suspend ses travaux jusqu'à nouvelle convocation de la présidence.

**ATTESTÉ :**

**EVIDENCE**

OTTAWA, Tuesday, April 15, 2008

The Standing Senate Committee on Fisheries and Oceans met this day at 6:20 p.m. to examine and report on issues relating to the federal government's current and evolving policy framework for managing Canada's fisheries and oceans. Topic: Arctic Study

**Senator Ethel Cochrane** (*Deputy Chair*) in the chair.

[*English*]

**The Deputy Chair:** I am Senator Cochrane, from the Province of Newfoundland and Labrador, and I will be chairing the committee this evening.

I will introduce our members. We have Senator Comeau from New Brunswick, Senator Eyton from Ontario and Senator Watt from Northern Quebec. Senator Robichaud is from New Brunswick, Senator Hubley from Prince Edward Island and Senator Adams from Nunavut.

Today we are studying the new and emerging policy framework for managing Canada's fisheries and oceans. Specifically, we are examining the topic of the Arctic. The committee has heard from a number of experts in the recent past on issues pertaining to Arctic sovereignty, the role of the Canadian Coast Guard in Canada's North, climate change and issues that are fundamentally transforming the Arctic.

I will give a summary of the witnesses we have heard from: The current Commissioner of the Canadian Coast Guard, George da Pont, as well as former Deputy Commissioner Michael Turner; legal advisers from Foreign Affairs and International Trade Canada; Dr. Michael Byers from University of British Columbia; Dr. Rob Huebert from the University of Calgary; Mr. Duane Smith, President of the Inuit Circumpolar Council; and Dr. Scott Borgerson, Council on Foreign Relations.

Today it is my pleasure to welcome, from Nunavut Tunngavik Incorporated, Paul Kaludjak, President; and Gabe Nirlungayuk, Director of Wildlife. From Inuit Tapiriit Kanatami, we have John Merritt, Senior Policy Advisor.

I understand you have some brief opening remarks. I will open the floor to you.

**Paul Kaludjak, President, Nunavut Tunngavik Incorporated:** Thank you, Madam Chair.

[*The witness spoke in his native language.*]

It is great to be here in Ottawa. We are still hitting minus-30 at home in Nunavut and you have a balmy plus-10 today. It is way too hot for us. I told my staff to shut down Ottawa for a while to cool it down, but they did not listen for some reason.

**TÉMOIGNAGES**

OTTAWA, le mardi 15 avril 2008

Le Comité sénatorial permanent des pêches et des océans se réunit aujourd'hui, à 18 h 20, afin d'examiner, pour en faire rapport, les questions relatives au nouveau cadre stratégique, en évolution, du gouvernement fédéral pour la gestion des pêches et des océans du Canada. Sujet : étude sur l'Arctique.

**Le sénateur Ethel Cochrane** (*vice-présidente*) occupe le fauteuil.

[*Traduction*]

**La vice-présidente :** Je suis le sénateur Cochrane, de Terre-Neuve-et-Labrador, et je vais présider la séance de ce soir.

Je vais présenter les membres du comité. Il y a le sénateur Comeau, du Nouveau-Brunswick, le sénateur Eyton, de l'Ontario et le sénateur Watt, du Nord du Québec. Le sénateur Robichaud vient du Nouveau-Brunswick, le sénateur Hubley, de l'Île-du-Prince-Édouard, et le sénateur Adams, du Nunavut.

Nous étudions aujourd'hui le nouveau cadre stratégique en évolution pour la gestion des pêches et des océans du Canada. Nous abordons plus précisément le sujet de l'Arctique. Récemment, le comité a entendu le témoignage de plusieurs spécialistes des questions liées à la souveraineté de l'Arctique, au rôle de la Garde côtière canadienne dans le Nord du Canada, aux changements climatiques et aux enjeux qui entraînent des changements profonds dans l'Arctique.

Voici les témoins que nous avons entendus jusqu'à maintenant : le commissaire de la Garde côtière canadienne, George da Pont, ainsi que l'ancien sous-commissaire, Michael Turner; des conseillers juridiques d'Affaires étrangères et Commerce international Canada; M. Michael Byers, de l'Université de la Colombie-Britannique; M. Rob Huebert, de l'Université de Calgary; M. Duane Smith, président de l'Inuit Circumpolar Council; M. Scott Borgerson, du Council on Foreign Relations.

Aujourd'hui, j'ai le plaisir d'accueillir Paul Kaludjak et Gabe Nirlungayuk, qui sont respectivement président et directeur, Service de la faune, de Nunavut Tunngavik Incorporated. Nous recevons également John Merritt, conseiller principal en matière de politiques, Inuit Tapiriit Kanatami.

D'après ce qu'on m'a dit, vous avez de brèves déclarations préliminaires à faire. Je vous cède la parole.

**Paul Kaludjak, président, Nunavut Tunngavik Incorporated :** Merci, madame la présidente.

[*Le témoin s'exprime dans sa langue maternelle.*]

Je suis content d'être ici, à Ottawa. Il fait encore moins 30 chez moi, au Nunavut, tandis qu'il fait chaud — plus 10 — chez vous. C'est beaucoup trop chaud pour nous. J'ai demandé à mon personnel de fermer Ottawa pendant un bout de temps pour que la ville puisse refroidir, mais mon personnel ne m'écoute pas, pour une raison qui m'échappe.

My name is Paul Kaludjak. To my left is Gabe Nirlungayuk who is the Wildlife Director. John Merritt has many hats. He is also legal counsel for Nunavut Tunngavik Incorporated. Behind me we have Mr. Comeau, our staff member from NTI.

Honourable senators, thank you for the opportunity to speak to you this evening, to present on behalf of NTI our views on some of the matters relating to Arctic sovereignty as well as other matters I would like to highlight. They greatly concern Inuit today. Also, I will say a few words about the Nunavut fisheries.

Very often, we feel we are speaking as a voice in the wilderness; that we speak but are not heard. Nevertheless, it is fortunate that, in many cases, the chamber of sober second thought seems more than others to be seriously listening to us. For example, the Standing Senate Committee on Aboriginal Peoples is currently reviewing the implementation of the land claims agreements. NTI representatives appeared before it on December 4 of last year, and on February 26 and April 2 of this year. Their inquiry into the implementation process is giving implementation the attention it deserves. We look forward to the completion of their report and action to follow it up. Real implementation action is needed thereafter.

As well, I was pleased to hear that, on April 9 of this year, the Standing Committee on Rules, Procedures and the Rights of Parliament recommended that a pilot project on the use of Inuktitut in the Senate Chamber begin at the earliest opportunity. Additionally, I was pleased to learn that this pilot project may be extended to the Standing Senate Committee on Aboriginal Peoples as well as to this committee.

I welcome this initiative and look forward to the adoption of this report.

Nunavut Tunngavik Incorporated has many disagreements with Canada's government. However, I should begin by saying that the Prime Minister and his government deserve some credit for giving a focus to the issue of Arctic sovereignty. The Prime Minister toured the North in 2006 and 2007, and Arctic sovereignty was the lead item in last fall's Speech from the Throne. It is clear to me that the Prime Minister is personally committed to Canada's asserting its Arctic sovereignty.

One central concern, shared by Canadians everywhere, is to prevent oil spills and other accidents when climate change opens the Northwest Passage to oil tankers and other shipping. The 1989 *Exxon Valdez* tanker spill in Alaska affected 28,000 square kilometres of ocean warns us what shipping activity could lead to if not controlled. The spill occurred in an isolated area and there was no capacity to respond immediately. As well, techniques that were attempted, like skimming, burning, the

Je m'appelle Paul Kaludjak. À ma gauche se trouve Gabe Nirlungayuk, directeur du Service de la faune. John Merritt joue de nombreux rôles. Il est également conseiller juridique pour Nunavut Tunngavik Incorporated. Derrière moi se trouve M. Comeau, membre du personnel de NTI.

Honorables sénateurs, merci de m'avoir offert de témoigner ce soir, pour présenter au nom de NTI nos points de vue sur certaines des questions qui ont trait à la souveraineté de l'Arctique ainsi que sur d'autres éléments que j'aimerais mettre en lumière. Il s'agit de préoccupations importantes pour les Inuits à l'heure actuelle. Je vais également dire quelques mots au sujet des pêcheries du Nunavut.

Il nous arrive très souvent d'avoir l'impression que personne d'autre que la nature nous écoute lorsque nous nous exprimons, de parler sans être entendus. Nous sommes néanmoins heureux de constater que, dans bien des cas, la Chambre de second examen objectif semble prendre le temps de nous écouter avec davantage de sérieux qu'on ne le fait ailleurs. Le Comité sénatorial permanent des peuples autochtones, par exemple, étudie à l'heure actuelle la mise en œuvre des accords sur les revendications territoriales. Il a entendu les représentants de NTI le 4 décembre de l'an dernier, ainsi que le 26 février et le 2 avril de l'année courante. Son enquête accorde au processus de mise en œuvre l'attention qu'il mérite. Nous avons hâte qu'il termine son rapport et hâte de voir ce qui en découlera. Ce qu'il faut, c'est que ce rapport soit suivi de mesures concrètes.

Par ailleurs, j'ai été ravi d'apprendre que, le 9 avril dernier, le Comité permanent du Règlement, de la procédure et des droits du Parlement a recommandé la mise sur pied d'un projet pilote sur l'utilisation de l'inuktitut au Sénat dans les meilleurs délais. J'ai aussi été ravi d'apprendre que ce projet pilote sera peut-être étendu au Comité sénatorial permanent des peuples autochtones ainsi qu'à votre comité.

J'accueille favorablement cette initiative et j'attends avec impatience l'adoption du rapport.

Nunavut Tunngavik Incorporated a de nombreux désaccords avec le gouvernement du Canada. J'affirme d'emblée, toutefois, que le premier ministre et son gouvernement méritent des félicitations pour la priorité qu'ils accordent au dossier de la souveraineté de l'Arctique. Le premier ministre a effectué des visites dans le Nord en 2006 et en 2007, et la souveraineté de l'Arctique a été le premier point abordé dans le discours du Trône l'automne dernier. Il est évident pour moi que le premier ministre a pris l'engagement personnel d'affirmer la souveraineté du Canada dans l'Arctique.

Une préoccupation que partagent tous les Canadiens, c'est la prévention des déversements de pétrole et d'autres accidents lorsque les changements climatiques permettront aux pétroliers et aux autres navires de circuler dans le passage du Nord-Ouest. Le déversement de l'*Exxon Valdez* en Alaska en 1989, qui a pollué 28 000 kilomètres carrés d'océan, a été un avertissement de ce qui risque de se produire si aucun contrôle n'est exercé sur l'activité maritime. Ce déversement s'est produit dans une zone isolée où il

use of chemical dispersants and hot water treatments, were ineffective or had damaging side effects. Eventually the spill was cleaned using booms, absorbent pads and cold water spray. However, evidence of this oil spill remains today.

The best means to protect ourselves and the environment is for Canada to manage and regulate shipping in the Northwest Passage in line with the most rigorous standards and procedures. This requires Canada to exercise full and complete sovereignty over the Northwest Passage. The Inuit presence in the North and Canada's ability to assert Arctic sovereignty are glued together. Inuit use and occupy 3.8 million square kilometres of land and ocean in the Northwest Territories, as it was documented, mapped and published by the Government of Canada in 1977. This project showed that Inuit use Lancaster Sound and Barrow Strait, the eastern end of the Northwest Passage which the Americans and Europeans claim to be an international strait. We beg to differ.

In 1985, the Government of Canada drew straight baselines around the Arctic archipelago and said all waters within the baselines were internal to Canada, just like Hudson Bay. The Department of Justice Canada relied, in part, on Inuit occupancy to support this legal move. This fact is reflected in article 15 of the Nunavut Land Claims Agreement, which states that:

Canada's sovereignty over the waters of the Arctic archipelago is supported by Inuit use and occupancy.

More broadly, the rights and benefits Inuit receive through the Nunavut agreement are, to quote from the agreement:

. . . in recognition of the contributions of Inuit to Canada's history, identity and sovereignty in the Arctic.

By fully implementing the Nunavut Land Claims Agreement, the Government of Canada would demonstrate Arctic sovereignty on the ground. The problem is that the Government of Canada is not implementing all of the articles in the agreement or respecting its spirit and intent. We explained this to the Standing Senate Committee on Aboriginal Peoples in our appearances on December 4, February 26 and April 2, and our views were supported by findings of the Auditor General and independent consultants. I would like to give you some examples of failure in the claims agreement implementation that are of particular relevance to this committee.

Article 12 of the agreement requires government, in cooperation with the Nunavut Planning Commission, to adopt a plan to monitor Nunavut's natural environment as well

a été impossible de réagir immédiatement. De plus, les techniques employées, comme l'écumage, la combustion, les dispersants chimiques et les traitements à l'eau chaude ont été inefficaces ou ont eu des effets secondaires néfastes. Le déversement a finalement pu être nettoyé au moyen de barrages flottants, de matelas absorbants et de jets d'eau froide, mais il reste encore aujourd'hui des traces de la catastrophe.

La meilleure façon de nous protéger et de protéger l'environnement demeure, pour le Canada, la gestion et la réglementation du transport maritime dans le passage du Nord-Ouest en appliquant des normes et des procédures extrêmement rigoureuses. Pour ce faire, le Canada doit exercer une souveraineté pleine et entière sur le passage du Nord-Ouest. La présence des Inuits dans le Nord et la capacité du Canada d'affirmer sa souveraineté dans l'Arctique sont indissociables. L'utilisation et l'occupation par les Inuits de 3,8 millions de kilomètres carrés de terre et d'océan dans les Territoires du Nord-Ouest ont été attestées par le gouvernement du Canada en 1977 dans des documents, des cartes et des publications qui confirment l'utilisation par les Inuits des détroits de Lancaster et de Barrow, l'extrémité orientale du passage du Nord-Ouest, que les Américains et les Européens prétendent être un détroit international. Nous ne sommes pas de cet avis.

En 1985, le gouvernement du Canada a tracé des lignes autour des îles de l'Arctique et déclaré que les eaux à l'intérieur de ces lignes faisaient partie des eaux intérieures du Canada tout comme les eaux de la baie d'Hudson. Le ministère de la Justice a invoqué, entre autres choses, l'occupation inuite pour étayer cette position, laquelle est confirmée par l'article 15 de l'Accord sur les revendications territoriales du Nunavut, qui précise que :

La souveraineté du Canada sur les eaux de l'archipel arctique est renforcée par l'utilisation, l'exploitation et l'occupation des Inuits.

De façon plus générale, les droits et les avantages dont bénéficient les Inuits aux termes de l'accord du Nunavut sont, et je cite le texte de l'accord :

[...] en reconnaissance de la contribution des Inuits à l'histoire, à l'identité et à la souveraineté du Canada dans l'Arctique.

En appliquant intégralement l'Accord du Nunavut, le gouvernement du Canada démontrerait sa souveraineté sur les terres de l'Arctique. Le problème est qu'il n'applique pas tous les articles de l'accord ni n'en respecte l'esprit et la lettre. Nous l'avons expliqué au Comité sénatorial permanent des peuples autochtones lorsque nous avons comparu devant celui-ci le 4 décembre, le 26 février et le 2 avril, et notre point de vue est étayé par les conclusions de la vérificatrice générale et de consultants indépendants. Permettez-moi de citer quelques exemples d'échec de la mise en œuvre de l'accord que j'estime particulièrement pertinents pour votre comité.

L'article 12 de l'accord oblige le gouvernement à élaborer, en collaboration avec la Commission d'aménagement du Nunavut, un plan de surveillance de l'intégrité environnementale ainsi

as Inuit social, cultural and economic well-being. You have to know what is going on in the territory where you assert sovereignty in order to demonstrate your presence to others. Yet, 15 years after our agreement was ratified, this article remains unimplemented.

Article 15 of the agreement provides for the establishment of a Nunavut Marine Council to bring together institutions of public government and government departments to focus on the offshore. By its very existence, the Nunavut Marine Council would further demonstrate that the offshore is part and parcel of Canada, but due to lack of government initiative and funding, this article also remains unimplemented.

With regard to the fisheries, Article 15.3.7 of the Nunavut Land Claims Agreement recognizes the principle of adjacency in allocating commercial fishing licences. Over the past 15 years, NTI has engaged in extensive lobbying efforts, and occasionally litigation, to convince successive ministers of fisheries and their officials to increase Nunavut's share of the valuable commercial turbot quota in division OB to the level that adjacent jurisdictions hold in the rest of Canada.

Canada has made some progress in our emerging and exploratory adjacent turbot fisheries. Nunavut Inuit now hold 100 per cent of the exploratory turbot quota in Northwest Atlantic Fisheries Organization, NAFO, division OA. Unfortunately, the same cannot be said for the full-fledged commercial turbot fishery in NAFO division OB. Here, Nunavut fishers hold only 27.3 per cent of the commercial quota, with no core or enterprise allocation licences associated with it. In all other parts of Canada, fishing interests in adjacent jurisdictions receive 80 to 95 per cent of the quota in their adjacent waters.

Recently, Minister Hearn lost a tremendous opportunity to address the inequity of Inuit access and allocation to division OB when he permanently transferred 1,900 tonnes of Seafreez's turbot quota to southern companies in Newfoundland and Nova Scotia. This transfer was done without any consultation, in contradiction to Article 15.3.4 of the Nunavut Land Claims Agreement. This article requires the minister to seek the advice of the Nunavut Wildlife Management Board on management decisions that affect Inuit harvesting rights and opportunities in marine areas of Nunavut. This procedure was not followed.

Following years of frustrating negotiations with DIAND on behalf of the Government of Canada, including federal negotiators walking away from the table, NTI launched a court case in December 2006 because of the failure of the Government of Canada to fully implement the Nunavut Land Claims Agreement. We are now in court because the Government of

que du bien-être social, culturel et économique des Inuits. Il faut que vous sachiez ce qui se passe dans le territoire sur lequel vous affirmez votre souveraineté afin de démontrer votre présence aux autres. Pourtant, 15 ans se sont écoulés depuis la ratification de l'accord, et cet article n'est toujours pas appliqué.

L'article 15 prévoit l'établissement d'un conseil du milieu marin du Nunavut en vue de convaincre les organismes et les ministères gouvernementaux de s'occuper en priorité de la zone au large des côtes. De par son existence même, le conseil du milieu marin du Nunavut démontrerait que la zone au large des côtes constitue une partie intégrante du Canada, mais à cause de l'inaction du Canada et de l'absence de financement, cet article n'est toujours pas appliqué lui non plus.

Pour ce qui est de la pêche, l'article 15.3.7 de l'accord reconnaît le principe de la continuité dans l'attribution des permis de pêche commerciale. Au cours des 15 dernières années, NTI a entrepris de nombreuses démarches de lobbying, et parfois des poursuites judiciaires, en vue de convaincre les différents ministres des Pêches qui se sont succédé et leurs fonctionnaires d'augmenter le précieux quota commercial du Nunavut pour le flétan noir dans la division OB pour le faire passer au même niveau que celui des administrations contiguës du reste du Canada.

Le Canada a fait des progrès sur le plan de la pêche émergente et exploratoire du flétan noir. Les Inuits du Nunavut détiennent maintenant la totalité du quota exploratoire du flétan noir dans la division OA de l'Organisation des pêches de l'Atlantique du Nord-Ouest, ou OPANO. Malheureusement, on ne peut en dire autant de la pêche commerciale au flétan noir qui bat son plein dans la division OB de l'OPANO, où les pêcheurs du Nunavut ne détiennent que 27,3 p. 100 du quota commercial et aucun permis sous le régime d'allocation d'entreprise. Dans toutes les autres régions du Canada, les entreprises de pêcheurs des administrations contiguës reçoivent entre 80 et 95 p. 100 du quota de leurs eaux avoisinantes.

Récemment, le ministre Hearn a raté une excellente occasion de corriger l'injustice subie par les Inuits en ce qui concerne l'accès à la division OB et l'attribution des quotas lorsqu'il a transféré de façon permanente 1 900 tonnes du quota de flétan noir de Seafreez à des sociétés du Sud, c'est-à-dire de Terre-Neuve et de la Nouvelle-Écosse. Ce transfert s'est fait sans consultation, en violation de l'article 15.3.4 de l'Accord sur les revendications territoriales du Nunavut. En vertu de cet article, le ministre doit obtenir l'avis du Conseil de gestion des ressources fauniques du Nunavut à l'égard de toute décision de gestion qui influe sur les droits et les possibilités de récolte des Inuits dans les zones marines du Nunavut. Cela n'a pas été fait.

Après des années de négociations frustrantes avec le ministère des Affaires indiennes et du Nord canadien au nom du gouvernement du Canada, et après que des négociateurs fédéraux ont quitté la table de négociations, NTI a intenté des poursuites judiciaires en décembre 2006 face au refus du gouvernement du Canada d'appliquer intégralement l'Accord sur les revendications territoriales du Nunavut. Nous nous

Canada has failed to implement an agreement which, given full force and effect, would strengthen Canada's Arctic sovereignty, allowing us both to do our jobs.

After filing a blanket denial, the first step of the federal government in this case was to bring a motion to force us to name the Government of Nunavut as a co-defendant. Justice Earl Johnson of Nunavut Court of Justice ruled against the federal motion on April 11 of this year, a few days ago. He found, as NTI had argued, that the Nunavut Land Claims Agreement is between Nunavut Inuit and the Crown in right of Canada.

Last year, the Prime Minister announced that ice-strengthened patrol vessels would be built, the Rangers expanded, and a deepwater port would be developed at Nanisivik as well. In this year's budget speech, the government announced that it was planning to replace Canada's oldest and largest icebreaker, CCGS *Louis St. Laurent*, but last year the Prime Minister added, "Canada has a choice when it comes to defending our sovereignty over the Arctic. We either use it or lose it, and make no mistake, this government intends to use it."

Inuit are proud citizens of Canada, and we have been using the Arctic for thousands of years. We have a constitutionally protected agreement with Canada that reflects this fact. My basic message is that the Government of Canada should use the agreement as part of its strategy to assert and express Canada's Arctic sovereignty. Military and Coast Guard activity and satellite surveillance should be part of that strategy, but they are not an effective strategy in isolation.

Let me end by bringing to your attention a real opportunity to get things right. The Speech from the Throne promised the development of an integrated northern strategy to include sovereignty and security measures. We look forward to being consulted on this strategy, which should commit to engaging Inuit and using the Nunavut agreement to assert Arctic sovereignty.

Thank you very much for your attention and this opportunity, on behalf of my staff and Nunavut.

**John Merritt, Senior Policy Advisor, Inuit Tapiriit Kanatami:** I thank honourable senators for the opportunity to appear today on behalf of Inuit Tapiriit Kanatami. I apologize because you may not have English and French texts of my remarks. That would be due to my lateness in supplying your clerk with a copy, but I believe the text will be circulated when both language versions are available.

retrouvons aujourd'hui devant les tribunaux parce que le gouvernement du Canada n'a pas mis en œuvre l'accord, lequel, s'il était respecté intégralement, renforcerait la souveraineté du Canada dans l'Arctique et permettrait aux deux parties de s'acquitter de leurs responsabilités.

Après s'être contenté de tout nier, le gouvernement fédéral a jugé bon de présenter une motion en vue de nous obliger à nommer le gouvernement du Nunavut comme codéfendeur. Le juge Earl Johnson, de la Cour de justice du Nunavut, a rejeté la motion le 11 avril dernier, c'est-à-dire il y a quelques jours, en faisant valoir, à l'instar de NTI, que l'Accord sur les revendications territoriales du Nunavut a été conclu entre les Inuits du Nunavut et la Couronne.

L'année dernière, le premier ministre a annoncé la construction de navires de patrouille renforcés pour la navigation dans les glaces, le recrutement d'un plus grand nombre de patrouilleurs et la construction d'un port en eaux profondes à Nanisivik. De plus, dans le discours du budget de cette année, le gouvernement a annoncé qu'il allait remplacer le plus ancien et le plus gros brise-glace du Canada, le NGCC *Louis Saint-Laurent*, mais le premier ministre a ajouté l'an dernier : « Quand il s'agit de défendre notre souveraineté dans l'Arctique, le Canada a fait un choix : soit de l'exercer, soit de la perdre. Et soyons clairs, notre gouvernement entend l'exercer. »

Les Inuits sont de fiers citoyens du Canada et ils exercent cette souveraineté en exploitant l'Arctique depuis des milliers d'années. Nous avons conclu avec le Canada un accord protégé par la Constitution qui le confirme. Ainsi, le message fondamental que je tiens à transmettre est que le gouvernement du Canada devrait utiliser l'accord dans le cadre d'une stratégie visant à affirmer et à exprimer la souveraineté du Canada dans l'Arctique. L'activité des forces armées et de la Garde côtière ainsi que la surveillance par satellite doivent faire partie de la stratégie, mais ces mesures sont inefficaces prises isolément.

En terminant, permettez-moi de porter à votre attention le fait que nous avons eu une occasion en or de bien faire les choses. Dans le discours du Trône, le gouvernement a promis qu'il élaborerait une stratégie intégrée pour le Nord dans laquelle figureraient des mesures de renforcement de la souveraineté et de la sécurité. Nous avons hâte d'être consultés au sujet de cette stratégie, qui devrait inclure l'engagement de faire appel aux Inuits et d'utiliser l'accord sur le Nunavut pour affirmer notre souveraineté dans l'Arctique.

Au nom de mon personnel de la population du Nunavut, merci beaucoup de votre attention et de l'invitation à témoigner.

**John Merritt, conseiller principal en matière de politiques, Inuit Tapiriit Kanatami :** Je remercie les honorables sénateurs de m'avoir invité à témoigner aujourd'hui au nom d'Inuit Tapiriit Kanatami. Veuillez m'excuser si vous n'avez pas les versions écrites en anglais et en français de mes observations. Si c'est le cas, c'est que j'ai tardé à faire parvenir les documents à votre greffière, mais je pense que le texte sera distribué lorsqu'il sera dans les deux langues officielles.



ITK understands from your clerk that the committee is particularly interested in the connections between fisheries policy and Arctic sovereignty. My name is John Merritt, and I am a policy adviser to ITK. I also work half-time for the president of Nunavut Tunngavik Incorporated. Mary Simon, the president, was not able to be here today. She is at an important education conference in Inuvik with the entire ITK board except President Kaludjak. There was an unavoidable conflict. I will do my best to provide you with ITK's views today. I will try to provide you with some specific suggestions as to what can be done about the connection between sovereignty and fisheries policy to bring about benefits to both Canada and Inuit.

I will not repeat some of the ground already covered by NTI, but any discussion of fisheries policies in the Arctic must take into account fully the central importance of the four Inuit land claims agreements to issues of fish allocation and fish management.

The fisheries rights and management provisions of these agreements vary, as you would expect, from region to region, taking into account biological, societal and jurisdictional factors. However, all these agreements guarantee Inuit participation in co-management arrangements that must balance conservation priorities, Inuit rights of access and public confidence and accountability.

In ITK's view, sovereignty is a factor that is as relevant to domestic policymaking as it is to foreign policymaking. The strength of Canada's sovereignty is a function of the effectiveness of its social policies in the Arctic as well as its military and diplomatic approaches and activities.

As the ITK president has summarized in various public addresses and newspaper articles over the last year, sovereignty begins at home. Rather than repeat the arguments that ITK has brought to bear in support of that conclusion, I would point out to you various articles that have appeared in national newspapers in recent months and going back to last summer, where President Simon has forcefully made that argument to the Canadian public. ITK will be happy to supply you with any additional materials that might be useful in that respect.

Inuit are concerned that federal government policymaking for the Arctic has increasingly obscured the reality of Inuit history, demography, economic and social circumstances and rights and aspirations. We see this in a number of ways. Federal policymaking routinely describes the land areas of the three territories as if they capture the broader land and range areas, including Arctic Quebec and Labrador, which make up the Arctic. This leads to all sorts of confusions and weaknesses in

D'après ce que la greffière a expliqué à ITK, le comité s'intéresse de près aux liens entre les politiques relatives aux pêcheries et la souveraineté dans l'Arctique. Je m'appelle John Merritt, et je suis conseiller en matière de politiques à ITK. Je travaille également à mi-temps pour le président de Nunavut Tunngavik Incorporated. La présidente, Mary Simon, n'a pas été en mesure de se joindre à nous aujourd'hui. Elle participe à une importante conférence sur l'éducation à Inuvik avec tous les membres du conseil d'administration d'ITK sauf le président, M. Kaludjak. Il y avait un conflit d'horaire impossible à régler. Je vais faire de mon mieux pour vous expliquer le point de vue de l'ITK. Je vais essayer de vous donner des suggestions précises quant à ce qui ce peut être fait, par rapport aux liens entre la souveraineté et les politiques relatives aux pêcheries, dans l'intérêt du pays et des Inuits.

Je ne vais pas répéter ce qu'a dit le président de NTI, mais tout débat sur les politiques relatives aux pêcheries de l'Arctique doit tenir compte pleinement de l'importance capitale des quatre accords de revendications territoriales et inuites par rapport aux quotas et à la gestion des stocks.

Les dispositions de ces accords qui portent sur les droits de pêche et sur la gestion des pêcheries varient, comme vous pouvez l'imaginer, d'une région à l'autre, en fonction de facteurs biologiques et sociaux, ainsi que de facteurs liés aux territoires. Cependant, tous ces accords garantissent aux Inuits le droit de participer à des ententes de cogestion qui doivent tenir compte des priorités en matière de conservation, des droits d'accès des Inuits et de l'obligation de préserver la confiance de la population et de lui rendre des comptes.

Du point de vue d'ITK, la souveraineté est un facteur qui touche autant l'élaboration des politiques nationales que celle des politiques étrangères. La force de la souveraineté du Canada dépend de l'efficacité de ses politiques sociales dans l'Arctique autant que de ses démarches et activités militaires et diplomatiques.

Comme le président d'ITK l'a résumé à un certain nombre de reprises dans les allocutions et les articles de journaux au cours de la dernière année, la souveraineté doit d'abord se faire sur place. Plutôt que de répéter les arguments que ITK a avancés à l'appui de cette conclusion, je signalerais à votre attention les différents articles parus dans les journaux nationaux au cours des derniers mois, en remontant jusqu'à l'été dernier, au moment où Mme Simon a bien expliqué cela à la population canadienne. Les représentants d'ITK sont heureux de vous fournir tout document qui pourrait vous être utile à cet égard.

Les Inuits sont inquiets, parce que les politiques du gouvernement fédéral sur l'Arctique occultent de plus en plus la réalité des Inuits sur les plans historique, démographique, économique, social et sur ceux de leurs droits et de leurs aspirations. Nous envisageons cela de différentes manières. Les politiques fédérales décrivent habituellement les terres des trois territoires comme étant toutes les terres qui forment l'Arctique, y compris le Nord du Québec et le Labrador. Cette description

policymaking efforts. While there is enthusiastic focus on the possibilities of major new non-renewable resource developments in the Arctic, the truly appalling gaps between Inuit and other Canadians in access to basic health, education and housing are often pushed to the margins.

Repeated offers by Inuit of working in genuine partnership with the Government of Canada to create imaginative and energetic ways — outcomes that are win-win, that is outcomes that are both good for Inuit and Canada as a whole — are not squarely embraced. All this does not go unnoticed by Inuit and does not escape consequences. For example, in March 27 of this year, an Iqaluit newspaper reported the following:

Delegates at a three-day fishing industry symposium in Iqaluit last week passed two resolutions that lambaste Ottawa for ignoring Nunavut's need for more small craft harbours and more commercial fish quota.

Here is a quote within a quote:

“The only time we feel like Canadians is at the end of the year when we pay our income tax,” said George Qulaut of the Qikiqtaaluk Corporation, a company that's made big investments in the offshore shrimp fishery in recent years. . .

When a respected leader like George Qulaut, who, among other things, served on the federally appointed commission to oversee the creation of the Nunavut government, feels compelled to say things of this kind, then Canada's sovereignty interests are not being well served.

What can be done? More specifically, what can this committee do?

At the outset, ITK believes that this committee has already shown welcome initiative in examining the connections between fisheries policies and Arctic sovereignty, and ITK commends this committee for undertaking to do that.

In addition, ITK invites the committee to consider adopting the following five positions, and communicating those positions to both the Government of Canada and the Canadian public.

First, in all its policymaking, the Government of Canada must get the geography of the Arctic right. The Arctic includes all those land and marine areas that make up the Inuit homeland in Canada, including Arctic Quebec and Labrador. It is worth noting that the Quebec National Assembly has adopted a resolution consistent with this proposition. Specifically, in the case of the Quebec National Assembly resolution, it says that a northern strategy should include Arctic Quebec.

est une source de confusion et elle nuit aux efforts d'élaboration de politique. Les possibilités d'exploitation à grande échelle de nouvelles ressources non renouvelables dans l'Arctique suscitent l'enthousiasme, mais on fait fi de l'écart consternant entre les Inuits et le reste du Canada sur le plan de l'accès aux soins de santé de base, à l'éducation et au logement.

Le gouvernement du Canada ne répond pas spontanément aux offres répétées des Inuits de conclure de véritables partenariats pour mettre sur pied des initiatives ingénieuses et stimulantes, dans le but d'obtenir des résultats intéressants pour tout le monde, c'est-à-dire, pour les Inuits comme pour l'ensemble des Canadiens. Cette absence de réaction ne passe pas inaperçue chez les Inuits ni n'est exempte de conséquences. Voici ce qu'on pouvait lire, par exemple, le 27 mars de l'année courante dans un journal d'Iqaluit :

Les délégués de l'industrie de la pêche qui ont participé la semaine dernière à Iqaluit à un colloque de trois jours ont formulé deux motions de blâme envers Ottawa, qui fait fi du besoin du Nunavut de construire de nouveaux ports pour petits bateaux et d'obtenir des quotas de pêche commerciale plus élevés.

Voici une citation dans la citation :

« Le seul moment où nous nous sentons Canadiens, c'est à la fin de l'année, lorsque nous payons nos impôts », a déclaré George Qulaut, de la Qikiqtaaluk Corporation, entreprise qui a fait de gros investissements dans la pêche à la crevette en haute mer au cours des dernières années...

Lorsqu'un leader respecté comme George Qulaut, qui, entre autres choses, a siégé à la commission que le gouvernement fédéral a chargée de superviser la création du gouvernement du Nunavut, se sent obligé de dire quelque chose du genre, alors les intérêts du Canada en matière de souveraineté ne sont pas bien servis.

Que peut-on faire? Plus précisément, que peut faire le comité?

Tout d'abord, ITK est d'avis que le comité a déjà fait preuve d'un esprit d'initiative qui est le bienvenu pour ce qui est d'examiner les liens entre les politiques relatives aux pêcheries et la souveraineté dans l'Arctique, et ITK félicite le comité d'avoir entrepris cet examen.

Ensuite, ITK invite le comité à réfléchir à la possibilité d'adopter les cinq positions suivantes et à les communiquer au gouvernement et à la population du Canada.

Premièrement, lorsqu'il élabore des politiques, le gouvernement du Canada doit envisager la réalité géographique de l'Arctique comme il faut. L'Arctique est constitué de toutes les terres et de toutes les eaux qui forment la région inuite du Canada, y compris le Nord du Québec et le Labrador. Il convient de signaler que l'Assemblée nationale du Québec a adopté une résolution conforme à cette idée. Plus précisément, cette résolution de l'Assemblée nationale du Québec précise qu'une stratégie sur le Nord devrait inclure le Nord du Québec.

Second, fisheries policies for the Arctic, for mutually-reinforcing reasons of sovereignty, sustainable economic and social development for the people of the Arctic and fairness to all Canadians, must be oriented toward creating a viable and expanding resident commercial fishery. This means, among other things, the necessary creation of a network of small harbours and the allocation of appropriate and reliable access to commercial fisheries to Inuit.

Third, following on the last point — and here I am reinforcing some earlier comments from President Kaludjak — fisheries policies now discriminate against Arctic regions, and thereby Inuit, by giving consistently lower allocation levels to adjacent communities than anywhere else in Canada. These policies should be changed so as to bring about the early end of this discrimination.

I know NTI has appeared before this committee in the past and told you that it has an opinion that says that these policies are contrary to the Canadian Charter of Rights and Freedoms insofar as they do not meet the equality guarantees of section 15 of the Charter.

Fourth, the Department of Fisheries and Oceans and the Department of Justice should be urged to revise the proposed new Fisheries Act to do three things. ITK appreciates that that bill is not before you, but at some point it will be coming to you, I am sure, and there are features of that bill and the previous bill which undoubtedly will figure in that legislative project as it goes forward.

ITK would like to offer some advance thoughts on three features of that bill which, from our point of view, would best be changed now while the bill is still in a relatively early stage. First, the bill should recite equal treatment of adjacent regions in Canada as a governing principle. All regions in Canada should be treated equitably, which in this case means equally, when it comes to having access to 85 to 100 per cent of fish in adjacent waters.

Second, the bill should position Aboriginal peoples to be as well situated to enter into voluntary — I am emphasizing voluntary — co-management agreements with the Department of Fisheries and Oceans as with provincial and territorial governments. Aboriginal people should be in the same position to enter into agreements. Of course, as agreements, the Department of Fisheries and Oceans would have to concur, but they should be as equally well situated as provincial and territorial governments to enter into co-management agreements.

Third, the bill should reflect the recent report on the wording of non-derogation clauses written by the Standing Senate Committee on Legal and Constitutional Affairs. Inuit organizations participated quite actively with the Standing

Deuxièmement, les politiques relatives aux pêcheries de l'Arctique doivent, pour des motifs qui se renforcent mutuellement de souveraineté, de développement socioéconomique durable pour les habitants de l'Arctique et d'équité pour l'ensemble des Canadiens, être orientées vers la création d'une pêcherie commerciale réservée pour résidents qui soit viable et de plus en plus importante. Cela suppose, entre autres choses, la création d'un réseau de petits ports et le fait d'accorder aux Inuits un accès approprié et fiable aux pêcheries commerciales.

Troisièmement, pour faire suite au deuxième point — et j'ajoute ici quelque chose à ce qu'a dit déjà M. Kaludjak —, les politiques actuelles en matière de pêcheries sont discriminatoires à l'égard des régions de l'Arctique, et donc à l'égard des Inuits, puisqu'elles accordent systématiquement aux collectivités adjacentes des quotas moins élevés qu'ailleurs au Canada. Il faut que ces politiques changent pour mettre fin rapidement à cette discrimination.

Je sais que les représentants de NTI ont déjà comparu devant le comité et vous ont déjà dit qu'ils pensent que ces politiques sont contraires à la Charte canadienne des droits et libertés dans la mesure où elles ne sont pas égalitaires comme le garantit l'article 15 de la Charte.

Quatrièmement, il faudrait demander au ministère des Pêches et des Océans et au ministère de la Justice de réviser la nouvelle Loi sur les pêches proposée dans le but de faire trois choses. ITK sait que le projet de loi n'est pas devant vous, mais il va vous être renvoyé à un moment donné, j'en suis sûr, et certains éléments de ce projet de loi et du projet de loi précédent vont sans aucun doute faire partie du projet législatif auquel on travaillera.

ITK aimerait vous faire part à l'avance de ses idées au sujet de trois éléments du projet de loi qui, selon nous, devraient être modifiés dès maintenant, tandis que le projet de loi est encore relativement jeune. Premièrement, le projet de loi devrait citer le traitement égalitaire des régions contiguës au Canada comme un principe directeur. Toutes les régions du Canada devraient être traitées de façon équitable, ce qui, dans ce cas-ci, signifie de la même façon, pour ce qui est d'avoir accès à 85 p. 100 des stocks de poisson des eaux contiguës.

Deuxièmement, le projet de loi devrait permettre aux peuples autochtones d'être aussi bien placés pour conclure volontairement — j'insiste là-dessus — des accords de cogestion avec le ministère des Pêches et des Océans que le sont les gouvernements provinciaux et territoriaux. Les peuples autochtones devraient avoir aussi la possibilité de conclure des accords. Bien entendu, le ministère des Pêches et des Océans devrait donner son aval, mais les peuples autochtones devraient être aussi bien placés que les gouvernements provinciaux et territoriaux pour conclure des accords de cogestion.

Troisièmement, le projet de loi devrait refléter le contenu du récent rapport du Comité sénatorial permanent des affaires juridiques et constitutionnelles sur la rédaction des dispositions de non-dérogation. Les organisations inuites ont participé de

Senate Committee on Legal and Constitutional Affairs, and that committee produced an excellent report on non-derogation earlier this year. We would like to see that report respected in the drafting of not just the fisheries bill but all future federal legislation.

The final recommendation ITK would make to you today is that the federal government should be urged to convert the northern strategy, promised by the 2007 Speech from the Throne, into an Arctic strategy, and to develop the substance of that strategy in active and concerted partnership with Inuit.

**The Deputy Chair:** Mr. Nirlungayuk, would you like to speak as well?

**Gabe Nirlungayuk, Director of Wildlife, Nunavut Tunngavik Incorporated:** No, the president has spoken. If there are any questions, I am here to help.

**Senator Comeau:** I have just a couple of points that I would like to clarify to see if I understood correctly. First, Mr. Merritt, you indicated that we must get the geography right, and that Quebec seemed to have got it right with its northern Quebec areas. Would you explain that more to us? Where did the Government of Canada get it wrong and how did the Government of Quebec get it right?

**Mr. Merritt:** The federal government tends to view northern and Arctic policy as policy in relation to the three territories, and it tends to see the territories as essentially land-only events. There is ambiguity in the statute books as to whether the Northwest Territories and Nunavut today include very large marine areas. The better opinion is that they do, but the Department of Justice Canada has never accepted that.

When you look at the federal government's starting point, Arctic policy tends to be read down as federal policy towards three territorial governments. If you confine it to land areas, by definition that leaves out huge amounts of marine areas all through the archipelago and on the east and west sides of the archipelago. From an Inuit perspective, even more damaging, that leaves out Arctic Quebec and Arctic Labrador.

Those areas are north of the treeline, and any geographer would say that Canada's internal boundaries do not capture the Arctic in the three territories. The Inuit live in two provinces as well as three territories. The federal bias tends to be that northern strategy should be an intergovernmental strategy between Ottawa and the three territorial governments. From NTI and ITK's point of view, that does not capture the essential geography.

façon très active aux travaux du Comité sénatorial permanent des affaires juridiques et constitutionnelles, et le comité a publié un excellent rapport sur les dispositions de non-dérogation plus tôt au cours de l'année. Nous aimerions voir les conclusions de ce rapport respectées dans le cadre de la rédaction non seulement du projet de loi sur les pêches, mais également de tous les projets de loi fédéraux futurs.

La dernière recommandation que ITK vous ferait aujourd'hui, c'est de demander au gouvernement fédéral de convertir la stratégie pour le Nord qu'il a promis d'élaborer dans le discours du Trône de 2007 en une stratégie pour l'Arctique et de donner forme à cette stratégie dans le cadre d'un partenariat dynamique et ouvert avec les Inuits.

**La vice-présidente :** Monsieur Nirlungayuk, voulez-vous dire quelque chose vous aussi?

**Gabe Nirlungayuk, directeur, Service de la faune, Nunavut Tunngavik Incorporated :** Non, le président a parlé. S'il y a des questions, je suis ici pour l'aider à y répondre.

**Le sénateur Comeau :** J'aimerais simplement obtenir deux ou trois éclaircissements pour voir si je vous ai bien compris. Premièrement, monsieur Merritt, selon vous, il faut que nous envisagions la réalité géographique comme il faut, et le Québec semble l'avoir fait pour ce qui est du Nord du Québec. Pourriez-vous nous expliquer cela plus à fond? Où le gouvernement du Canada s'est-il trompé, et en quoi le gouvernement du Québec a-t-il raison?

**M. Merritt :** Le gouvernement fédéral a tendance à voir les politiques concernant le Nord et l'Arctique comme des politiques ayant trait aux trois territoires, et il a tendance à voir les territoires comme étant formés de terres seulement. Il y a une ambiguïté dans les recueils de lois quant à la question de savoir si les Territoires du Nord-Ouest et le Nunavut incluent de larges zones marines. L'avis le plus éclairé, c'est qu'il inclut ces zones, mais le ministère de la Justice du Canada ne l'a jamais admis.

Si l'on envisage le point de départ du gouvernement fédéral, les politiques relatives à l'Arctique ont tendance à être interprétées comme étant des politiques élaborées par le gouvernement fédéral pour les trois gouvernements territoriaux. Si on limite les territoires aux masses terrestres, par définition, on exclut de vastes zones marines dans l'ensemble de l'archipel et à l'est et à l'ouest de celui-ci. Du point de vue des Inuits, ce qui est encore plus préjudiciable, c'est que cela laisse de côté le Nord du Québec et le Labrador.

Les régions en question se trouvent au nord de la limite des arbres, et n'importe quel géographe vous dirait que les frontières intérieures du Canada ne circonscrivent pas l'Arctique dans les trois territoires. Les Inuits vivent dans deux provinces et dans trois territoires. À cause de son point de vue biaisé, le gouvernement fédéral a tendance à estimer que la stratégie pour le Nord devrait être une stratégie intergouvernementale élaborée par Ottawa et les trois gouvernements territoriaux. D'après NTI et ITK, ce point de vue ne tient pas compte des caractéristiques géographiques essentielles du Nord.

The Quebec Legislative Assembly acknowledged that in a recent resolution. I think the resolution was suggested by Makivik Corporation, which represents the Northern Quebec Inuit. There is a new opportunity here with a new strategy, and their resolution suggested that the federal government should get it right and adopt a strategy that consciously includes Arctic Quebec and Arctic Labrador.

When you consider a northern strategy confined to the land areas of the three territories, all the difficult sovereignty issues drop out of the picture. Canada is not being challenged on these topics when it comes to the land areas within the three territories.

**Senator Comeau:** Mr. Merritt, would you tell us what the ITK is and its objectives?

**Mr. Merritt:** ITK, the Inuit Tapiriit Kanatami, is a national organization incorporated as a not-for-profit corporation. It has a membership composed of the four Inuit land claims organizations, including NTI, and has a board of directors made up of the presidents of those organizations plus several other members including the president of ICC. Essentially, it is the national Inuit organization in Canada.

The four regions are the Western Arctic region occupied by the Inuvialuit, the Nunavut area in the territory, the Nunavik region of Arctic Quebec, and Nunatsiavut, which is the area on the Labrador coast where there is a land claims agreement.

**Senator Comeau:** Mr. Kaludjak, in your presentation you mentioned that there was no plan to develop and monitor Nunavut's natural environment as well as Inuit cultural and economic well-being. I think you were referring to article 12. The article, in fact, did indicate that there should be a plan developed, and once you have a plan I assume you would move to implementation.

Do I understand correctly that there is no plan whatsoever that has been developed to date?

**Mr. Kaludjak:** Yes, that is correct, unless there is a plan that we do not know about.

**Senator Comeau:** A hidden agenda somewhere.

**Mr. Kaludjak:** Yes, but to our knowledge there has not been anything developed.

**Senator Comeau:** That is very important to us. On page 7 of your presentation, you mention the permanent transfer of 1,900 tonnes of turbot from Seafreez to other companies in the south, including companies based in Newfoundland and Nova Scotia. Did Seafreez lose this 1,900 tonne quota? How or why did Seafreez allow this to be transferred?

L'Assemblée nationale du Québec l'a reconnu récemment dans le cadre d'une résolution. Je pense que cette résolution a été proposée par la Société Makivik, qui représente les Inuits du Nord du Québec. La possibilité s'offre ici d'élaborer une nouvelle stratégie, et la résolution proposait que le gouvernement fédéral envisage les choses comme il faut et adopte une stratégie incluant explicitement le Nord du Québec et le Labrador.

Lorsqu'on envisage une stratégie pour le Nord qui se limite aux masses terrestres des trois territoires, aucune des questions litigieuses relatives à la souveraineté ne se pose. On ne remet pas en question la souveraineté du Canada dans les zones terrestres des trois territoires.

**Le sénateur Comeau :** M. Merritt, pouvez-vous nous dire quel genre d'organisation est ITK et quels sont ses objectifs?

**M. Merritt :** ITK, qui signifie Inuit Tapiriit Kanatami, est une organisation nationale constituée en société sans but lucratif. Les membres de l'organisation sont les quatre organisations de revendications territoriales inuites, dont NTI, et le conseil d'administration d'ITK est composé des présidents de ces organisations et de plusieurs autres membres, dont la présidente de la CCI. Il s'agit essentiellement de l'organisation nationale inuite du Canada.

Les quatre régions sont les suivantes : la région de l'Arctique de l'Ouest, occupée par les Inuvialuits, la région du Nunavut, qui correspond au territoire, la région du Nunavik, dans le Nord du Québec, et le Nunatsiavut, qui est la région de la côte du Labrador visée par un accord de revendications territoriales.

**Le sénateur Comeau :** Monsieur Kaludjak, vous avez mentionné dans votre exposé le fait qu'il n'existe pas de plan d'exploitation et de surveillance du milieu naturel du Nunavut ainsi que d'évaluation du bien-être culturel et économique des Inuits. Je pense que vous parlez de l'article 12. Cet article précisait bel et bien qu'il fallait élaborer un plan, et, une fois le plan élaboré, je présume qu'il serait appliqué.

Est-ce que j'ai bien compris qu'on n'a pas élaboré de plan jusqu'à maintenant?

**M. Kaludjak :** Oui, c'est exact, à moins qu'il existe un plan dont nous n'avons pas entendu parler.

**Le sénateur Comeau :** Un plan secret que quelqu'un quelque part aurait mis au point.

**M. Kaludjak :** Oui, mais personne n'a élaboré quoi que ce soit d'après ce que nous savons.

**Le sénateur Comeau :** C'est quelque chose de très important à nos yeux. À la page 7 de votre mémoire, vous mentionnez le transfert permanent de 1 900 tonnes de flétans noirs du quota alloué à Seafreez vers d'autres entreprises du Sud, notamment vers des entreprises de Terre-Neuve et de la Nouvelle-Écosse. Est-ce que Seafreez a perdu ces 1 900 tonnes? Comment l'organisation a-t-elle pu laisser ce transfert se produire, ou pourquoi l'a-t-elle fait?

**Mr. Kaludjak:** As for our information and records on that, it was allocated by the Minister of Fisheries on his own without consultation with us. Again, that proves that whatever happens within the fisheries allocations, Nunavut has very little bearing on how much it gets, what goes on in the southern fisheries industry, and how much we lose on these opportunities.

We call Minister Hearn to task to follow up on this matter and make sure that this sort of thing is prevented in the future.

**Senator Comeau:** This is in NAFO division OB, which is the contentious area we have looked at over the years.

However, Seafreez obviously had this quota for the last number of years and, somehow, it either allowed its quota to be redistributed to other companies or lost it. This is what I am trying to get a feel for. I am quite sure that what you would have wanted to see was a transfer to your communities. I can understand that clearly.

**Mr. Kaludjak:** That is something we will have to follow up on because we do not know exactly what happened.

**Senator Comeau:** That would be very important. Over the years, this committee has looked at this very issue. We have made comments in the past that if ever any transfers became available, we have strong recommendations on that. Therefore, I am wondering why your group was not party to this discussion.

**Mr. Kaludjak:** Exactly. We have wanted to be part of the process and ensure we get the share of the pie that is due to us.

On a humorous side, when we talk about fisheries, the more detail we get, the fishier it gets. I think it is probably one of those issues.

**Senator Adams:** This is the third time you have come before this committee. I would like to congratulate Paul Kaludjak for winning his second term as president of NTI in March. He is doing a good job.

I do not know how we will get more power over Arctic sovereignty. When Paul Martin was still Prime Minister, he talked about the three territories becoming provinces. Has NTI looked into that? We should apply for that in the future. Maybe Mr. Merritt can comment on that. What is the difference between a territory and a province when it comes to acting on land claims and such? We could look to the United Nations for recognition in the future. We have been in the Arctic for 1,000 years, so why are we still dealing with land claims agreements? Why are we still a territory? We should have more control over adjacent waters. Now it is controlled by NAFO and other countries.

**M. Kaludjak :** D'après nos renseignements et nos dossiers là-dessus, c'est le ministère des Pêches qui a alloué le quota de sa propre initiative, sans nous avoir consultés. Voilà qui prouve encore une fois que, peu importe ce qui se passe dans le domaine de l'allocation des pêcheries, le Nunavut n'a pas vraiment son mot à dire quant aux quotas qu'il obtient, quant à ceux que les pêcheurs du Sud obtiennent et quant à ces possibilités qui sont perdues pour nous.

Nous exigeons du ministre Hearn qu'il donne suite à ce dossier et qu'il s'assure que ce genre de chose ne se reproduise plus.

**Le sénateur Comeau :** Il s'agit de la division OB de l'OPANO, c'est-à-dire de la zone litigieuse sur laquelle nous nous sommes penchés souvent au fil des ans.

Cependant, il est évident que Seafreez possédait ce quota depuis un certain nombre d'années et que, d'une façon ou d'une autre, l'organisation a permis le transfert du quota à d'autres entreprises ou l'a perdu. C'est ce que j'essaie de comprendre. Je suis à peu près sûr que vous auriez aimé voir le quota transféré à vos collectivités. Je peux très bien comprendre cela.

**M. Kaludjak :** C'est quelque chose que nous allons devoir continuer d'examiner, parce que nous ne savons pas ce qui s'est passé exactement.

**Le sénateur Comeau :** Ce serait très important. Le comité s'est penché précisément sur cette question à un certain nombre de reprises au fil des ans. Nous avons affirmé dans le passé que si des transferts devenaient possibles, nous aurions des recommandations précises à cet égard. Je me demande donc pourquoi votre groupe n'a pas pris part à ce débat.

**M. Kaludjak :** Exactement. C'est ce que nous voulions : faire partie du processus et nous assurer d'obtenir la part du gâteau qui nous revient.

Pour faire un petit jeu de mots, lorsque nous parlons des pêcheries, plus nous entrons dans le détail, plus les eaux sont troubles. Je pense qu'il s'agit probablement d'une question de ce genre.

**Le sénateur Adams :** C'est la troisième fois que vous comparez devant le comité. J'aimerais féliciter Paul Kaludjak d'avoir obtenu un second mandat comme président de NTI en mars. Il fait du bon travail.

Je ne sais pas comment nous allons faire pour obtenir davantage de pouvoir par rapport à la souveraineté dans l'Arctique. Lorsque Paul Martin était encore premier ministre, il parlait de transformer les trois territoires en provinces. Est-ce que c'est quelque chose que NTI a envisagé? Nous devrions le demander. Peut-être M. Merritt peut-il nous dire ce qu'il en pense. Qu'est-ce qui distingue un territoire d'une province lorsqu'il s'agit d'appliquer les revendications territoriales et autre chose du genre? Nous pourrions nous tourner vers les Nations Unies pour obtenir une reconnaissance. Nous habitons l'Arctique depuis 1 000 ans, alors pourquoi devons-nous encore agir dans le cadre d'accords de revendications territoriales? Pourquoi sommes-nous toujours un territoire? Nous devrions avoir droit de regard sur les eaux contiguës. À l'heure actuelle, c'est l'OPANO et d'autres pays qui exercent ce droit de regard.

**Mr. Merritt:** Senator Adams, perhaps I could offer a legal perspective and the president can give you a political interpretation. Territories becoming provinces involves constitutional amendments. Clearly, you are into a very big ball game if at some time, as I suspect will happen, the territories position themselves to seek provincial status. In the past, there has been more active conversation in Yukon about that being a more short-term objective than in the other territories. I am not aware that any Inuit organization has adopted a formal position seeking early provincial status for either Nunavut or N.W.T. in the case of the Inuvialuit. However, there has been a very active demand that devolution negotiations be fast-tracked to bring about an earlier transfer of more jurisdiction in respect of natural resource development and more benefits associated with mineral and oil and gas development in both Nunavut and the Northwest Territories.

There has been disappointment expressed that the federal government appears adverse at this time to including marine areas in negotiating devolution agreements with the territories. You heard from both NTI and ITK that Inuit believe that the promised northern or Arctic strategy should be developed and designed in full collaboration with Inuit organizations, who want to participate in a constructive way in helping to right that situation. So far, there has been only limited, if any, opportunity to help do that. That has been a point of considerable frustration.

**Mr. Kaludjak:** We talked about the complicated side. This is the simple man speaking now. In terms of ownership, I will tell you a story that will give you a little understanding of someone from Nunavut who has lived up there all their life, who is unilingual and speaks only Inuktitut. When we got Nunavut, they always thought they owned land. They did not believe in the government owning the land before because they always harvest on the land and did what they required to survive. It was their land. When Nunavut came about, some of the comments were: I thought we had land. We thought it was ours to govern and to use at our will.

In terms "at our will," the simple approach we take is ownership, and adjacent to the waters that we harvest is the resources of the quotas in the fishing zones that we have been talking about. We are divided between Greenland, as you see on the map, and Nunavut. We believe in ownership, of honouring each other, so we split the ocean in half. We believe in sharing the waters. There are no fishing zones for us. There is a simple understanding between the two Inuit groups. I suppose that would be the right way to approach it, not countries, because we have had relations with Inuit from the

**M. Merritt :** Sénateur Adams, peut-être puis-je vous donner un point de vue juridique là-dessus et laisser au président le soin de vous donner une interprétation politique. Pour que les territoires deviennent des provinces, il faudrait modifier la Constitution. Il est clair qu'on va s'attaquer à quelque chose de gros si, à un moment donné, comme je soupçonne que cela va arriver, les territoires s'organisent pour demander le statut de province. Dans le passé, il y a eu plus de discussions sur l'idée d'en faire un objectif à court terme au Yukon que dans les autres territoires. Je pense qu'aucune organisation inuite n'a pris officiellement position en faveur de l'obtention rapide du statut de province, que ce soit au Nunavut ou dans les Territoires du Nord-Ouest, dans le cas des Inuvialuits. Cependant, on a beaucoup insisté sur l'accélération du processus de négociation du transfert des responsabilités liées à l'exploitation des ressources naturelles et à une part plus importante des bénéfices découlant de l'exploitation minière, pétrolière et gazière au Nunavut et dans les Territoires du Nord-Ouest.

On s'est dit déçu que le gouvernement fédéral semble réticent à négocier avec les territoires des ententes de transfert des responsabilités touchant les zones maritimes. Vous avez entendu NTI et ITK dire que les Inuits pensent que la stratégie pour le Nord ou pour l'Arctique que le gouvernement a promis d'élaborer devrait être mise au point entièrement en collaboration avec les organisations inuites, qui souhaitent participer de façon constructive au processus qui permettra de corriger cette situation. Jusqu'à maintenant, il n'y a eu que très peu d'occasions de contribuer à cela, sinon aucune. C'est quelque chose qui a causé énormément de frustration.

**M. Kaludjak :** Nous avons parlé des choses compliquées. C'est l'homme simple qui parle maintenant. Je vais vous raconter une histoire liée à la question de la propriété qui va vous permettre de comprendre un peu ce que pense une personne qui a vécu au Nunavut toute sa vie, qui est unilingue et qui ne parle que l'inuktitut. Lorsque nous avons obtenu la création du Nunavut, les habitants du territoire pensaient qu'ils possédaient déjà les terres. Ils ne pensaient pas que le gouvernement possédait les terres avant, puisqu'ils récoltaient depuis toujours les produits de la terre et faisaient ce qu'il fallait pour survivre. C'étaient leurs terres. Lorsqu'on a créé le Nunavut, ce qu'on entendait dire, entre autres, c'était : je pensais que nous possédions les terres. Nous pensions qu'il nous appartenait de gouverner sur ces terres et de les utiliser à notre guise.

Pour ce qui est de ces derniers mots, « à notre guise », l'approche simple qui est la nôtre, c'est celle de la propriété, et, à côté des eaux où nous pêchons se trouvent les ressources des quotas des zones de pêche dont nous avons parlé. Nous sommes divisés entre le Groenland, comme vous pouvez le voir sur la carte, et le Nunavut. Nous croyons en la propriété, en l'idée de s'honorer les uns les autres, alors nous avons divisé l'océan en deux points. Nous croyons qu'il faut partager les eaux. Pour nous, il n'y a pas de zones de pêche. Il n'y a qu'une entente simple conclue entre deux groupes inuits. Je suppose que ce serait la

northern high Arctic to Greenland and Alaska and Russia as well for many years. Those are the things that we believe in. There is no border understanding.

**Senator Adams:** We do not know how to go about Arctic sovereignty. We have met with some government departments. Officials from Foreign Affairs came before the committee a couple months ago. They did not know what will happen in the future with Arctic sovereignty. It is under negotiation with other countries — Russia, the U.S. and Denmark — for the future. They have been up there looking. In the meantime, they tell us that they cannot do anything yet because they are still mapping the seabed. I asked them why the Russians would put a flag at the bottom of the Arctic Ocean. They told us that it is only for a photo opportunity, and that they were not concerned about the waters there. I asked about oil and gas resources and they said, no, it is just to help us map the bottom of the sea.

That was not really an answer. They told us that here in this committee. I was trying to find out how many countries do not recognize that the land belongs to Canada. In 1953, two communities were moved up there by the Diefenbaker government. The Government of Canada moved those two communities up there to protect Arctic sovereignty. I would say that we settled Arctic sovereignty in 1953. Why are we talking about Arctic sovereignty today? The land claims are settled and it should be considered owned by the Inuit.

John Merritt talked about Northern Quebec and Labrador. We are all related. Senator Watt and I are related, living in Nunavut. We should be stronger since we are joined together from Northern Quebec, Labrador and Nunavut. Does the government not recognize that because you have a different land claim agreement? I do not know.

Just like the rest of the Canada, we must start with recognition in the individual provinces. Maybe that is how we will be recognized. We have the same language, and the rest of the Canada has to be concerned about French and English. We are all Canadian. Can you answer that?

**Mr. Kaludjak:** For information, we met on the topic two weeks ago. My board met two weeks ago to talk about this, and the subject of the dropping of the flag on the North pole came up. I told my friends, the Inuit that live up there, to go up there. We have hooks to retrieve sunken seals. We make them ourselves. I told them to take a hook and snag that flag out of the water, bring it to Hudson Bay, drop it in there so

bonne façon d'aborder la question, plutôt que de l'aborder du point de vue des pays, parce que nous entretenons des liens avec les Inuits du Grand Nord, du Groenland, de l'Alaska et de la Russie depuis de nombreuses années. Voilà les choses auxquelles nous croyons. Il n'y a pas d'entente fondée sur les frontières.

**Le sénateur Adams :** Nous ne savons pas comment régler la question de la souveraineté dans l'Arctique. Nous avons rencontré les représentants de certains ministères. Des fonctionnaires des Affaires étrangères ont comparu devant le comité il y a deux ou trois mois. Ils ne savaient pas ce qui allait advenir de la souveraineté dans l'Arctique. Il y a des négociations en cours à cet égard avec d'autres pays — la Russie, les États-Unis et le Danemark — pour l'avenir. Ils se sont rendus là-bas pour voir. Dans l'intervalle, ils nous disent qu'ils ne peuvent rien faire parce qu'ils sont encore en train de cartographier les fonds marins. Je leur ai demandé pourquoi les Russes ont placé un drapeau dans le fond de l'océan Arctique. Ils nous ont répondu que ce n'était que pour prendre des photos, et qu'ils ne se préoccupaient pas de ce qui se passait dans les eaux là-bas. Je leur ai demandé s'il s'agissait des ressources pétrolières et gazières, et ils m'ont répondu que non et qu'il ne s'agissait que de nous aider à cartographier le fond de l'océan.

Ce n'était pas une vraie réponse. C'est ce qu'ils nous ont dit ici, pendant une réunion du comité. J'essayais de savoir combien de pays n'étaient pas prêts à admettre que les terres appartiennent au Canada. En 1953, le gouvernement Diefenbaker a installé deux collectivités là-bas. Le gouvernement du Canada a déplacé ces deux collectivités pour assurer la souveraineté dans l'Arctique. Je dirais que nous avons réglé la question de la souveraineté dans l'Arctique en 1953. Pourquoi en parlons-nous encore aujourd'hui? Les revendications territoriales sont réglées, et on devrait considérer que les terres appartiennent aux Inuits.

John Merritt a parlé du Nord du Québec et du Labrador. Nous avons tous des liens les uns avec les autres. Le sénateur Watt et moi avons un lien, parce que nous vivons au Nunavut. Nous devrions être plus forts, puisque nous sommes liés, dans le Nord du Québec, au Labrador et au Nunavut. Le gouvernement refuse-t-il de le reconnaître parce qu'il y a différents accords de revendications territoriales? Je ne le sais pas.

Comme pour le reste du Canada, nous devons commencer par obtenir une reconnaissance dans les provinces. C'est peut-être comme ça que nous allons obtenir la reconnaissance. Nous parlons la même langue, et le reste du Canada doit s'occuper du français et de l'anglais. Nous sommes tous des Canadiens. Pouvez-vous répondre à cela?

**M. Kaludjak :** À titre informatif, je précise que nous nous sommes réunis pour discuter de cela il y a deux semaines. Notre conseil d'administration s'est réuni il y a deux semaines pour en parler, et la question du drapeau qu'on a laissé tomber au pôle Nord a été abordée. J'ai dit à mes amis inuits qui vivent là-bas de s'y rendre. Nous avons des crochets pour récupérer les phoques qui ont calé. Nous fabriquons ces crochets nous-mêmes. Je leur



they can track it and pick it up. While they are picking it up, we can confiscate a submarine.

**The Deputy Chair:** You are very creative, I must say.

**Mr. Nirlungayuk:** I want to address Senator Adams. Being from the younger generation, I understand the closeness of the Inuit in the other territories and provinces. Being a devil's advocate, I must say that the Danish government takes care of their fishing nations up there quite well.

I am sorry to say that it is appalling that within Canada it is a different story. Scientific research to support the new industry that was started not long ago — within my lifetime anyway — with respect to turbot and shrimp, a commercial industry in that region, has to be considered. I even joked that probably we should go to the Danes. They treat their people quite well. Maybe we could have small harbours and research dollars to up our quota.

**Mr. Merritt:** I have two additional comments. In terms of what Senator Adams was saying about sovereignty challenges, it is true. I read some of the evidence that the Foreign Affairs legal people offer as comfort to Canadians that our position is solid on all fronts, but the reality is that when it comes to rights of transit passage, other countries do contest our position. The agreement we have with the Americans, which was signed in 1986 or 1987, related to advance notice of American Coast Guard traffic, and that was stipulated on its face to be without legal prejudice to their position.

The other thing that escapes the attention of Canada regularly is that it is not only the United States that has expressed opposition to our position. Other countries have been much more low profile, and I have never seen a complete list of those countries that have registered objections to our position, but it is my understanding that there are quite a few countries that have, quite under the radar, indicated that they, along with the Americans, dispute our position, so it is a real problem.

Inuit have emphasized over the years that one of our stronger cards in relation to the Northwest Passage channels is that Canada has a history of use and occupation by Inuit going back a long time. Inuit use and occupation of marine areas has been proven by extensive research, now in the national archives, to have been as great in geographical extent in marine areas as on land. In particular, the various channels of the Northwest Passage have been used as ice platforms for fishing and hunting for a very long time.

The reverse side of that is if Canada will rely on Inuit use and occupation as a major factor in demonstrating why its sovereignty should not be contested by the international community, then the international community will expect that Canada will deliver on its commitments to the Inuit with honour. The concept of the honour of the Crown, which the Supreme Court of Canada reminds the federal government is relevant on a regular basis in

ai dit de prendre l'un de ces crochets et de sortir le drapeau de l'eau, de l'amener dans la baie d'Hudson, pour le laisser tomber dans le fond là-bas, pour que les Russes puissent le suivre et venir le récupérer. À ce moment-là, nous pouvons confisquer un sous-marin.

**La vice-présidente :** Je dois dire que vous êtes très créatif.

**M. Nirlungayuk :** Je m'adresse au sénateur Adams. Comme j'appartiens à la nouvelle génération, je comprends les liens étroits qui unissent les Inuits des autres territoires et provinces. Mais, pour me faire l'avocat du diable, je dois dire que le gouvernement danois s'occupe très bien de ses nations de pêcheurs qui vivent dans le Nord.

J'ai le regret de dire que la situation est malheureusement bien différente au Canada. Il faut tenir compte de la recherche scientifique, entreprise il n'y a pas si longtemps — du moins de mon vivant — à l'appui de la nouvelle industrie du flétan noir et de la crevette, une activité commerciale dans la région. J'ai même dit à la blague que nous devrions probablement nous adresser aux Danois qui traitent très bien leur population. Nous pourrions avoir de petits ports et de l'argent pour la recherche afin d'augmenter notre quota.

**M. Merritt :** J'aurais deux commentaires à ajouter. Au sujet du problème de souveraineté, ce que le sénateur Adams a dit est vrai. J'ai lu des témoignages présentés par les juristes des Affaires étrangères qui affirment, pour rassurer les Canadiens, que notre position est solide sur tous les plans, mais il reste que, dans les faits, d'autres pays contestent notre position sur les droits de passage. Notre entente avec les Américains, signée en 1986 ou en 1987, était liée au préavis de la Garde côtière américaine concernant le trafic maritime et il était bien précisé que c'était sans préjudice de leur position.

Ensuite, le Canada oublie régulièrement qu'il n'y a pas seulement les États-Unis qui sont en désaccord avec nous. D'autres pays ont été beaucoup plus discrets, et je n'ai jamais vu la liste complète des pays qui ont exprimé leurs objections à notre égard, mais je crois comprendre qu'il y en a un bon nombre qui, en coulisse, ont indiqué qu'à l'instar des Américains ils contestaient notre point de vue, ce qui est vraiment un problème.

Comme l'ont souligné les Inuits au cours des années, un atout de taille pour le Canada à propos du passage du Nord-Ouest est son utilisation et son occupation de longue date par les Inuits. De vastes recherches, qui font maintenant partie des Archives nationales, ont confirmé l'utilisation et l'occupation des zones marines par les Inuits, et que cette présence est aussi importante sur terre qu'en mer. Plus particulièrement, divers détroits du passage du Nord-Ouest sont utilisés depuis très longtemps pour la chasse et la pêche quand ils sont recouverts de glace.

En revanche, si le Canada veut que l'utilisation et l'occupation des Inuits soient un facteur déterminant pour expliquer pourquoi sa souveraineté ne devrait pas être contestée par la communauté internationale, alors la communauté internationale va s'attendre à ce que le Canada respecte avec honneur ses engagements à l'égard des Inuits. Le concept de l'honneur de la Couronne, que la Cour suprême du Canada rappelle régulièrement dans ses décisions au

court decisions, can be served only if there is a genuine partnership with Inuit, and that means respecting land claims agreements and developing a northern strategy in some partnership with Inuit, not leaving Inuit on the margins. There is a quid pro quo there on those arguments.

**Senator Adams:** I heard something from DFO that as long as there is ice, you can hunt anywhere up to 60 miles. Does the DFO recognize that? If there is open water, they can go only 12 miles. Is that true?

**Mr. Merritt:** The Nunavut settlement area, which is the lands claims agreement area, coincides perfectly with the seaward extent of the 12-mile limit drawn around the baseline. Interestingly enough, the rights of Inuit in relation to Nunavut are defined geographically to coincide explicitly with Canada's position on the outer extent of its own territory.

That is probably a happy thing, and it is not a coincidental thing. Inuit consciously worked to ensure that Canada's position and the Inuit position would be perfectly aligned, but as I mentioned a moment ago, with that alignment come responsibilities to deliver on all the promises made in the land claims agreement, not just the geographic lines.

**Senator Hubley:** My question is along the lines of the comments of Mr. Merritt. One of our more recent witnesses from the United States made a knowledgeable presentation on the North, its waters, who the players are and what will happen there. Our committee interjected with respect to the people of the North and their resources. I do not think it was a high priority for those witnesses. I did not sense — others may have gained a different impression — that it was at the top of their list, and they had a great deal of information on many aspects.

We kind of felt that they were coming in and taking over, for want of a better word, and ignoring the fact that there are people in the North, and they fell back a little on the numbers. We are not playing a numbers game; we are dealing with people who have a traditional way of life, who have worked on land — and we do not put a fence around it — and they have used the waters. How do you respond to that?

**Mr. Merritt:** I have a couple of responses. First, the viewpoint that would be offered by American witnesses would turn heavily on who those witnesses were. I am sure there would be Americans who would come forward with quite different positions, and who would perhaps have much more supportive views of the proposition that the position of Aboriginal peoples is as important in terms of international affairs as domestic affairs.

The other comment I would make is that the United States did distinguish itself, along with Canada, New Zealand and Australia, in voting against the United Nations declaration on the rights of indigenous peoples last September. Since then, the Australian government has indicated, I believe, that it will change its position. However, the United States, over the last year, along with Canada, has taken the position contrary to where the rest of the world has gone on the importance of indigenous rights in the context of international law and politics.

gouvernement fédéral, peut être défendu seulement s'il existe un véritable partenariat avec les Inuits, ce qui suppose le respect des accords sur les revendications territoriales et l'élaboration d'une stratégie pour le Nord, faisant appel à la collaboration des Inuits sans les laisser à l'écart. Il y a un malentendu là-dessus.

**Le sénateur Adams :** J'ai entendu dire par le MPO que, tant qu'il y a de la glace, on peut pêcher jusqu'à 60 milles au large. Est-ce reconnu par le MPO? Si c'est une zone d'eau libre, l'accès est limité à 12 milles au large. Est-ce vrai?

**M. Merritt :** D'après l'accord sur les revendications territoriales du Nunavut, la région du Nunavut coïncide tout à fait avec la limite de 12 milles des côtes. Fait particulièrement intéressant, les droits des Inuits au Nunavut, tels qu'ils sont décrits sur le plan géographique, correspondent parfaitement aux limites territoriales revendiquées par le Canada.

C'est probablement une bonne chose, et ce n'est pas seulement une coïncidence. Les Inuits ont voulu en toute connaissance de cause s'assurer que la position du Canada serait en tous points conforme à la leur mais, comme je viens de le dire, cette adéquation s'accompagne de la responsabilité de tenir toutes les promesses faites dans l'accord sur les revendications territoriales et pas seulement celles sur les limites géographiques.

**Le sénateur Hubley :** Ma question fait suite aux commentaires de M. Merritt. Un témoin américain que nous avons entendu tout récemment a fait un brillant exposé sur le Nord, ses eaux, les différents intervenants et la situation dans la région. Notre comité est intervenu pour parler de la population du Nord et de ses ressources. Je ne pense pas que c'est une priorité importante pour les Américains qui sont venus témoigner devant nous. Je n'ai pas eu l'impression — mais je peux me tromper — que c'était très important pour eux et, pourtant, ils étaient bien renseignés sur bien des aspects.

Nous avons en quelque sorte senti qu'ils venaient prendre les commandes, si je puis dire, en ignorant le fait qu'il y a des gens qui vivent dans le Nord, et ils s'en remettaient un peu aux chiffres. Ce n'est pas une guerre de chiffres; nous avons affaire à des gens qui ont un mode de vie traditionnel, qui utilisent la terre — et on ne peut pas les mettre dans un enclos — et les plans d'eau. Que répondez-vous à cela?

**M. Merritt :** J'ai deux ou trois réponses à donner. Premièrement, les opinions exprimées par les Américains dépendent beaucoup des témoins que vous avez reçus. Je suis certain qu'il y a des Américains qui ont un point de vue bien différent et qui auraient peut-être beaucoup plus tendance à dire que la position des peuples autochtones est aussi importante sur le plan national que sur le plan international.

J'ajouterais que les États-Unis se sont effectivement distingués, tout comme le Canada, la Nouvelle-Zélande et l'Australie, en rejetant la déclaration des Nations Unies sur les droits des peuples autochtones en septembre dernier. Si je ne m'abuse, le gouvernement australien a indiqué depuis qu'il changerait d'avis. Cependant, les États-Unis et le Canada ont depuis un an adopté une position contraire au reste du monde sur l'importance des droits autochtones dans le contexte du droit international et de la politique internationale.

An observer must say that is a minority position when you look at international public opinion. I would anticipate that, independent of what administration is in office in Washington, the world community as a whole will be interested in the views of Canadian Inuit and other circumpolar peoples on all the issues of sovereignty and international collaboration.

As you know, the Arctic Council exists as a very informal organization of Arctic states, and indigenous peoples are permanent participants in that forum. That was a creative innovation, but it was also reflective of a larger trend. Maybe we have not seen it playing out as much recently, but the longer trend over 30 years is that the role of indigenous peoples in international affairs in the Arctic has attracted increased attention and increased awareness. That is the longer-term trend, and it would be foolish for Canada to ignore that.

**Mr. Kaludjak:** In addition to Mr. Merritt's comment about the Inuit of Nunavut, throughout the Arctic, whether western, eastern, or central — the four regions — I am appalled when I hear, and I used the example, "use it or lose it," and the Prime Minister stating that. Hello, we are here; we are Inuit in Nunavut, we live here, and how dare you say that when we have been living off the land up there for thousands of years. Again, it becomes an afterthought, as the Americans have indicated. Again, their sole interest has been resources and the lands, and, "Oh yes, people live there." Again, I am glad someone asked that question: How about the people?

We go out of our way, as Inuit, to welcome visitors. Because we did that, it seems like that is overpowering. We welcome the great change that has come about and surrounded our communities. The culture has changed; the demand to change that culture was so great that it has, in a sense, forced us to make that change, to accept and welcome whoever wants to come into the community. That change has been so great and quick, and that is why you see so much difficulty in the social side of the different communities. Again, that is something that we must work at very aggressively, to try to reach out and save that community before we lose it. That is how dramatic that change is in the community, to share that information with you.

**The Deputy Chair:** Senator Watt, please.

**Senator Watt:** Thank you, Madam Chair.

*[The honourable senator spoke in his native language]*

You have two seasons there and we have four seasons up north. Where do I start?

We have to be frank with each other as an Aboriginal people, and also the authorities outside. My own personal experience over the years is that we seem to be getting pretty good at skating around the issue, to be blunt. If you know me, I am always blunt. The whole core of our problem in the Arctic,

On doit dire qu'il s'agit là d'un point de vue minoritaire sur la scène internationale. Indépendamment du gouvernement au pouvoir à Washington, je pense que la communauté internationale dans son ensemble voudra connaître l'avis des Inuits du Canada et des autres peuples circumpolaires sur toutes les questions de souveraineté et de collaboration internationale.

Comme vous le savez, le Conseil de l'Arctique réunit de façon informelle les pays de l'Arctique, et les peuples autochtones sont des participants permanents de cette tribune. C'est une belle innovation qui est aussi le reflet d'une tendance qui prend de l'ampleur. Elle ne s'est peut-être pas beaucoup manifestée récemment, mais la tendance à plus long terme sur 30 ans montre que le rôle des peuples autochtones dans les affaires internationales de l'Arctique suscite de plus en plus l'attention et l'intérêt. C'est la tendance à long terme, et il serait insensé de la part du Canada de l'ignorer.

**M. Kaludjak :** Pour revenir à ce que M. Merritt a dit sur les Inuits du Nunavut, dans tout l'Arctique, que ce soit à l'Ouest, à l'Est ou au centre — dans les quatre régions —, je suis renversé d'entendre le premier ministre dire qu'il faut exercer notre souveraineté au risque de la perdre. Je rappelle que nous sommes là, les Inuits du Nunavut, nous vivons sur le territoire et je me demande comment on peut oser faire de tels commentaires quand nous tirons notre subsistance de cette terre depuis des milliers d'années. C'est une considération secondaire, comme les Américains l'ont dit. Ils s'intéressent uniquement aux ressources et au territoire, et la population qui y vit, c'est un détail pour eux. Je suis content que quelqu'un leur ait demandé ce qu'il en était de la population.

Nous, les Inuits, avons fait des efforts pour accueillir les visiteurs. Parce que nous l'avons fait, il semble que ça nous dépasse. Nous sommes contents des changements importants qui se sont produits dans nos collectivités. La culture a changé; la pression était si grande pour que cette culture change que, dans un sens, cela nous a forcés à changer, ainsi qu'à accepter et à accueillir quiconque voulait venir dans la collectivité. Ce changement a été très profond et s'est produit très rapidement, et c'est ce qui cause tous les problèmes sociaux dans les différentes collectivités. Encore une fois, c'est une chose à laquelle nous devons travailler avec beaucoup d'ardeur, pour essayer de joindre les membres de notre collectivité et de sauver cette collectivité avant de la perdre. C'est pour vous dire à quel point le changement qui s'est produit dans la collectivité a été spectaculaire.

**La vice-présidente :** Sénateur Watt, vous avez la parole.

**Le sénateur Watt :** Merci, madame la présidente.

*[L'honorable sénateur s'exprime dans sa langue maternelle.]*

Vous avez deux saisons là-bas, et nous en avons quatre dans le Nord. Par où dois-je commencer?

Nous, les Autochtones, devons être francs les uns envers les autres, et également envers les autres pouvoirs. D'après l'expérience personnelle que j'ai accumulée au fil des ans, il me semble que nous sommes assez bons pour tourner autour du pot, pour dire les choses sans détour. Les gens qui me connaissent

in connection with Arctic sovereignty and in connection with the land claims, wherever that might be, is that we do not have strong enough leverage in terms of being able to make things happen economically, as well as politically. This is a weakness, and a big part of that is because we have already given away too much. We expect the generosity of the government to get back what we have lost. Those issues need to be addressed head-on. We are not addressing them head-on.

There are Inuit organizations, in which I would include myself, that have been around for a number of years that have probably not been honest with themselves or with our people. In other words, we are not being honest with our people, our workers, the regular people who depend upon the government and their leaders to do the utmost possible to defend what is dear to them.

By saying that, at times we are persuaded to deal with certain things that seem to be important at the moment, but then we find out later on, down the road, that we lost something. We need to use our influence at the proper time. When there are proper subject matters being dealt with, we do not have that leverage any more. This is our biggest problem.

I would like to alert you to what I learned — I think it was last week — when we had the American doctor, the young fellow, an expert on the Arctic, before us. He is now a businessman who had retired from the Coast Guard. He came to this particular committee here to talk about why we would do something that will not work. Why is it something that will trigger the military on both ends? Why could we not look at it from the standpoint that you need us and we need you, and look into the possibility of harmonization in terms of relations between Canada and the United States?

He was very much against, from what I understand, visiting the question of Arctic sovereignty. That is at the beginning. That related to the so-called access corridor to the Northwest Passage. I questioned him further, because I suspected that his interest was much more than that. Does that exclude the sea bottoms, continental shelf and the slope from the continental shelf? He said no. It is not only discussion from the American side about failing to recognize Canadian sovereignty; they would like to work out some regime, a policy, which could be good for that particular Northwest Passage. At the same time, it became quite clear to me that their interest is also the oil, the sea bottom, the continental shelf.

Here we are as a people who have lived in the Arctic for many, many years, and we will be caught in between the two power countries, if you want to call them that. How do we fit in? How do we get the maximum benefit out of that situation as an Aboriginal people, whether you live in Nunavut or Nunavik, Labrador or Inuvialuit?

savent que je parle toujours ainsi. Le fond du problème auquel nous sommes confrontés dans l'Arctique, en rapport avec la souveraineté dans l'Arctique et avec les revendications territoriales, peu importe la région, c'est que nous n'avons pas suffisamment de pouvoir pour faire bouger les choses sur le plan économique ainsi que sur le plan politique. C'est un point faible, et c'est en grande partie attribuable à ce que nous avons déjà cédé trop de choses. Nous comptons sur la générosité du gouvernement pour récupérer ce que nous avons perdu. Il faut attaquer les problèmes en question de front. Nous ne les abordons pas de front.

Il y a des organisations inuites, dans les rangs desquels je me compte, qui existent depuis un certain nombre d'années et qui n'ont probablement pas été honnêtes face à elles-mêmes ou face à notre peuple. En d'autres termes, nous ne sommes pas honnêtes face à notre peuple, face à nos travailleurs, et les gens ordinaires qui comptent sur le gouvernement et sur leurs chefs pour faire tout ce qui est en leur pouvoir pour défendre ce qui leur est cher.

Je dis cela, et par moments, nous sommes persuadés de nous occuper de choses qui semblent importantes à l'instant où nous nous en occupons, mais nous constatons par la suite que nous avons perdu quelque chose dans le processus. Nous devons exercer notre influence au bon moment. Lorsqu'il y a des questions pertinentes à régler, nous n'avons plus de pouvoir. C'est ça, notre plus gros problème.

J'aimerais vous signaler ce que j'ai appris — je crois que c'est la semaine dernière — lorsque nous avons reçu le jeune Américain spécialiste de l'Arctique. C'est aujourd'hui un homme d'affaires qui a pris sa retraite de la Garde côtière. Il est venu nous parler des raisons pour lesquelles ce que nous allions faire ne fonctionnerait pas. Pourquoi est-ce quelque chose qui déclencherait l'intervention de l'armée d'une manière ou d'une autre? Pourquoi ne pourrions-nous pas envisager la chose du point de vue de la dépendance mutuelle et pourquoi ne pas envisager la possibilité d'harmoniser les relations entre le Canada et les États-Unis?

D'après ce que j'ai compris, il était vraiment contre l'idée de débattre la question de la souveraineté dans l'Arctique. Au début, en tout cas. Le débat avait trait au prétendu corridor d'accès au Passage du Nord-Ouest. J'ai continué de l'interroger, parce que je soupçonnais que son intérêt pour la question était beaucoup plus vaste. Est-ce que ça exclut les fonds marins, le plateau continental et la pente continentale? Il a répondu que non. Il ne s'agit pas seulement de discussions du côté américain au sujet du défaut de reconnaître la souveraineté canadienne; ils aimeraient mettre en place un régime, une politique, qui présenterait des avantages par rapport à ce Passage du Nord-Ouest. En même temps, j'ai compris très clairement que leur intérêt concerne également le pétrole, le fond de l'océan, le plateau continental.

Nous sommes là, un peuple qui vit dans l'Arctique depuis des années et des années, et nous allons nous retrouver pris entre deux puissances, pour ainsi dire. Quelle est la place qui nous revient? Comment allons-nous faire pour tirer parti de la situation au maximum comme peuple autochtone, qu'il s'agisse des gens qui vivent au Nunavut, au Nunavik ou au Labrador ou encore des Inuvialuits?

We are, in a sense, in many respects, at the mercy and subject to the goodwill of our government. As you have stated quite clearly, you have sued the Canadian government because it is not honouring the treaty that you felt should be honoured. I do not know what will happen there.

We are already, in a sense, experiencing a very bad taste as an Inuit people, if I may say so. Some corrections have to be made. I do not have the answers. It may be the American style of looking at things. Let us not visit an area that will endanger you and end up with something that you do not really want to become. Look at all the agreements; we are extinguished. We do not have specific rights as the Inuit people according to the agreement, but at the beginning, that was not meant to be. We must address that situation. As long as we do not address it, we will remain — how would you say in English — in the hole, if you want to put it that way.

Can I get some reaction from you on that point? I am like you. I know what my people think. You know what your people think. There are things they decided to become an expert on, but they are not addressing that particular problem issue.

**Mr. Kaludjak:** Thank you, Madam Chair and Senator Watt.

I know this is being recorded, so I go into the records as being direct. We lobby on behalf of our people, the beneficiaries, to be very direct. We do not dance around the issue. We go directly to you. We are dealing with the court case now because we were unable to do anything else over the past years in trying to implement the claim fully. We were forced to go to that level. We could not make the government do what it needed to do.

We Inuit always look for solutions in every aspect of our lives. We prefer not to fight with people. We welcomed people to work with us through this difficulty, but this difficulty came to an impasse and we forced the government to go to court two years ago.

The situation is escalating now because obstacles were put forward to prevent us from going to court. We received a clear message from the courts of Nunavut that the Nunavut government will not be a co-defendant with the federal government. There will be only two parties; the Inuit and the Crown. That will escalate as well, and we hope that things will happen a little more rapidly in the future in terms of that action.

As the senator said, we at NTI and the people of Nunavut try to be up front and centre and not walk around the issue. We try to deal with issues as best we can and try to make people understand.

À de nombreux égards, nous sommes en un sens à la merci de notre gouvernement et nous dépendons de sa bonne volonté. Comme vous l'avez déjà dit très clairement, vous avez poursuivi le gouvernement canadien parce qu'il n'avait pas honoré le traité qui, selon vous, devait être honoré. Je ne sais pas ce qui va se passer là-bas.

Nous, le peuple inuit, avons déjà fait, dans un sens, l'expérience d'une chose très désagréable. Il faut que la situation soit corrigée. Je n'ai pas toutes les réponses. C'est peut-être la façon américaine d'envisager les choses. Évitions de faire quelque chose qui va nous mettre en danger et de vous transformer en quelque chose que vous ne voulez pas vraiment être. Regardez tous les accords; nos droits sont éteints. Comme peuple inuit, l'accord ne nous confère aucun droit particulier, mais, au départ, il ne devait pas en être ainsi. Nous devons régler ce problème. Tant que nous ne l'aurons pas fait, nous allons demeurer — comment diriez-vous cela en français — dans le trou, si vous me permettez l'expression.

Pouvez-vous me dire ce que vous en pensez? Je suis comme vous. Je sais ce que les gens de mon peuple pensent. Vous savez ce que les gens de votre peuple pensent. Ils ont décidé de devenir des spécialistes de certaines choses, mais ils ne cherchent pas à régler ce problème particulier.

**M. Kaludjak :** Merci, madame la présidente, et merci, sénateur Watt.

Je sais qu'il y a un compte rendu de la séance, alors on verra au compte rendu que je suis direct. Nous faisons du lobbying pour notre peuple, les bénéficiaires, pour être très directs. Nous ne tournons pas autour du pot. Nous nous adressons directement à vous. Nous nous occupons en ce moment de la poursuite judiciaire parce que nous n'avons rien pu faire d'autre ces dernières années pour essayer de faire appliquer pleinement les revendications. Nous avons été forcés d'utiliser ce recours. Nous n'arrivons pas à faire en sorte que le gouvernement agisse comme il aurait dû le faire.

Nous, les Inuits, sommes toujours à la recherche de solutions dans tous les aspects de notre vie. Nous préférons éviter de nous battre. Nous avons accueilli les gens qui voulaient travailler avec nous pour nous aider à régler le problème, mais le problème en question est devenu insoluble, et nous avons forcé le gouvernement à comparaître devant un tribunal il y a deux ans.

La situation est en train de s'aggraver, parce qu'on a créé des obstacles pour nous empêcher de recourir aux tribunaux. Les tribunaux du Nunavut nous ont indiqué clairement que le gouvernement du Nunavut ne sera pas le codéfendeur du gouvernement fédéral. Il n'y aura que deux parties : les Inuits et la Couronne. Cette situation aussi va empirer, et nous espérons que les choses vont bouger un peu plus rapidement dans le cas de cette action.

Comme le sénateur l'a dit, nous, à NTI, et le peuple du Nunavut essayons d'attaquer le problème de front et de ne pas tourner autour du pot. Nous essayons de régler les problèmes du mieux que nous pouvons et essayons de faire comprendre notre situation aux gens.

Our current membership is approximately 25,000 to 26,000, and the entire population of Nunavut is about 33,000. Nunavut Tunngavik represents those 25,000 to 26,000 people, and we lobby on their behalf on any issues that come forward, including this one.

We have many challenges before us. The Makivik Corporation, the Inuvialuit and the Nunatsiavut have their share of challenges as well. There will be negotiating tactics wherever one goes. We try to negotiate as well. We could not come up with our best possible claim 15 or 16 years ago, and we wish we could have done a lot better. I wish I had been there 15 or 16 years ago, but I was not. There is an Inuktitut word that means you wish you were there at that time.

Now it is up to me, my organization and the people of Nunavut to make our claims work. Our sole task now is to make them work in the best way we can. They are signed off and now it is our chance to make them work as well as we can. We challenge ourselves, and you, to work for the success of that claim as best we can. We need your support to ensure that we get that which is due to us.

**Senator Watt:** I will suggest a leverage mechanism, which may be what we are all looking for. When you dealt with the geographical aspect of your land claim, I do not know to what extent the sea was considered. Is there a provision in the agreement that stipulates that it does not include the high water, the Northwest Passage, which did not fall under the non-assertion clause? The word “extinguishment” is not used in your agreement. It is, rather, “non-assertion,” which has the same effect. Is there a possibility that this could be reconsidered, to see whether it could be used as leverage?

The outside only understands one thing. If you have legal leverage, you can make things move. Without that, it is pretty hard. You might want to consider that, because you need to get involved in what is about to happen on the Arctic sovereignty issue. You cannot be excluded, or they will screw it up. I am sorry to use that term.

**Mr. Kaludjak:** The option you put forward is worth considering. There is another thing that you must understand. Many of you know Churchill, which is on Hudson Bay, as the polar bear capital. Inuit have the right to harvest from the high-water mark in Churchill, Manitoba, down to the core of Hudson Bay. We have that arrangement to harvest from the high-water mark outside Nunavut, in Manitoba and in Quebec. We need to explore how far that extends legally on Baffin Island and the other islands.

À l'heure actuelle, notre organisation compte de 25 000 à 26 000 membres environ, et la population du Nunavut est d'environ 33 000 habitants. Nunavut Tunngavik représente ces 25 000 à 26 000 personnes, et nous faisons du lobbyisme en leur nom par rapport à tout problème qui survient, y compris celui dont nous discutons présentement.

Nous sommes confrontés à de nombreux défis. La Société Makivik, les Inuvialuits et les gens du Nunatsiavut ont aussi leur part de défis à relever. Peu importe où vous irez, vous verrez que les gens appliquent des tactiques de négociation. Nous essayons de négocier nous aussi. Nous étions incapables, il y a 15 ou 16 ans, de présenter la meilleure revendication possible, et nous souhaiterions avoir obtenu un bien meilleur résultat. J'aurais aimé être là il y a 15 ou 16 ans, mais je n'y étais pas. Il y a un mot inuktitut qui signifie vouloir avoir été là à ce moment-là.

Aujourd'hui, il nous appartient, au peuple du Nunavut, à mon organisation et à moi, de faire appliquer nos revendications. Notre seule et unique tâche, c'est de faire de notre mieux pour qu'elle fonctionne. Les accords sont signés, et nous avons maintenant l'occasion de les faire fonctionner de notre mieux. Nous nous lançons le défi, nous vous le lançons aussi, de faire tout ce qu'il est possible de faire pour assurer le succès de cette revendication. Nous avons besoin de votre aide pour obtenir ce qui nous revient.

**Le sénateur Watt :** Je vais vous proposer un levier, ce qui est peut-être ce que nous cherchons tous. Lorsque vous vous êtes occupé de l'aspect géographique de votre revendication territoriale, je ne sais pas dans quelle mesure vous avez tenu compte de l'océan. Y a-t-il une disposition de l'accord qui stipule que celui-ci exclut la haute mer, le Passage du Nord-Ouest, qui ne soit pas visée par la disposition de non-affirmation? Le terme « extinction » n'est pas utilisé dans votre accord. C'est plutôt « non-affirmation », ce qui a le même effet. La possibilité de revoir cela existe-t-elle, pour voir si c'est quelque chose qui peut être utilisé comme levier?

Les gens de l'extérieur ne comprennent qu'une seule chose. Si vous avez des recours juridiques, vous pouvez faire bouger les choses. Sans cela, c'est très difficile. Vous souhaiterez peut-être revoir cela, parce que vous devez participer à ce qui est sur le point de se produire dans le dossier de la souveraineté dans l'Arctique. Vous ne pouvez en être exclu, ou ça va être un vrai bordel. Je m'excuse d'utiliser ce terme.

**M. Kaludjak :** L'option que vous proposez mérite qu'on y prête attention. Il y a une chose que vous devez comprendre. Bon nombre d'entre vous connaissez Churchill, qui est située sur le bord de la baie d'Hudson et qui est la capitale de l'ours polaire. Les Inuits ont le droit de récolte à partir de la laisse de haute mer à Churchill, au Manitoba, jusqu'au centre de la baie d'Hudson. Nous avons conclu une entente qui nous permet de récolter les produits de la mer à partir de la laisse de haute mer au large du Nunavut, du Manitoba et du Québec. Nous devons déterminer jusqu'où nous avons droit de récolte autour de l'île de Baffin et d'autres îles.

That is why we continue to tell governments that we have jurisdiction over those waters, an interest in them to the line between Greenland and Nunavut. We base our interest on our use of the waters. However, that remains to be legally interpreted. We need to explore that aspect to ensure that our interests are protected in that regard.

**Mr. Merritt:** On Senator Watt's question about geographic extent, the Inuit in Nunavut have rights under the agreement to all the channels of the Northwest Passage, including hunting rights, fishing rights and rights in relation to the operation of various management boards. Therefore, in theory the Canadian government could, in defence of those rights, indicate that international ship traffic is unacceptable to Canada because the passage of those ships would interfere with Inuit hunting on the ice in question.

From my perspective, whatever the legal resonance is, that would probably gain much more political sympathy around the world, if it were said with sincerity, than many other arguments that are much more complicated in terms of international law. Canada standing up for Inuit hunting rights in areas that form part of the Northwest Passage might actually be relevant in terms of future events.

One would have to speculate about what those events would look like. What kind of a ship would it be and what nation's flag would it be carrying? Some countries do not pay much attention to international public opinion, but I think it is a relevant consideration.

Second, none of the northern land claims agreements of which I am aware involved the Aboriginal party compromising fundamental rights to self-government. These land claims agreements deal with an exchange in relation to territorial or, to put it another way, property rights. They do not compromise the fact that Aboriginal people can still assert rights to self-government. The legal picture is not one in which the federal government can assume that Aboriginal peoples do not have not only the rights under the agreements but other common law rights in relation to self-government. Aboriginal peoples are a party to virtually all of the major public policy issues that play out in these regions.

**Senator Watt:** I have a very quick question. I do understand, Mr. Merritt, where you are coming from. This is an issue that is a bit touchy for everyone, including the legal profession, the government, the Inuit and so on. Nevertheless, our foremost problem at this point is our Canadian government. It would be nice if the Canadian government came over to us and saw the light and said, "We had better defend their rights. There are bigger animals coming from outside." If they come to that conclusion, that will be fine, but that is not where we are at this particular time. We need to continue to have internal

C'est la raison pour laquelle nous continuons de dire aux gouvernements que ces eaux relèvent de nous et qu'il s'agit de nos intérêts jusqu'à la ligne tracée entre le Groenland et le Nunavut. Nos intérêts sont fondés sur l'utilisation que nous faisons des eaux. Cependant, cela n'a pas encore fait l'objet d'une interprétation juridique. Nous devons analyser cet aspect pour nous assurer que nos intérêts sont protégés à cet égard.

**M. Merritt :** Pour répondre à la question du sénateur Watt au sujet de l'étendue géographique, l'accord confrère aux Inuits du Nunavut des droits sur tous les détroits du Passage du Nord-Ouest, notamment des droits de chasse, des droits de pêche et des droits liés au fonctionnement des différents conseils de gestion. Ainsi, en principe, le gouvernement canadien pourrait, pour défendre ces droits, déclarer qu'il est inacceptable à ses yeux que des navires internationaux passent par là, parce que cela aurait une incidence sur la chasse que les Inuits y pratiquent sur la glace.

À mon sens, peu importe ce que cela suppose sur le plan juridique, ce serait probablement quelque chose qui permettrait de susciter beaucoup plus de sympathie politique dans le monde, si c'était affirmé avec sincérité, que bien d'autres arguments beaucoup plus compliqués et fondés sur le droit international. Le fait que le Canada se porte à la défense des droits de chasse des Inuits dans les régions qui font partie du Passage du Nord-Ouest pourrait réellement avoir une incidence sur les événements à venir.

Il faudrait imaginer de quelle nature ces événements vont être. De quel genre de navire s'agirait-il; quel pavillon ces navires battraient-ils? Certains pays ne font pas très attention à l'opinion publique internationale, mais je pense que c'est une idée pertinente.

Par ailleurs, aucun des accords de revendications territoriales nordiques dont j'ai entendu parler ne suppose que la partie autochtone compromette son droit fondamental à l'autonomie gouvernementale. Ces accords de revendications territoriales ont trait à un échange lié à des droits territoriaux, ou, pour le dire autrement, à des droits de propriété. Ils ne remettent pas en question le fait que les peuples autochtones peuvent continuer de faire valoir leurs droits à l'autonomie gouvernementale. Le portrait juridique n'est pas celui dans lequel le gouvernement fédéral peut présumer que les peuples autochtones n'ont que les droits que leur confèrent les accords, mais pas de droits à l'autonomie gouvernementale en vertu de la common law. Pratiquement tous les grands enjeux de politique publique qui touchent ces régions concernent les peuples autochtones.

**Le sénateur Watt :** J'ai une toute petite question. Je comprends votre point de vue, monsieur Merritt. C'est une question qui est un peu délicate pour tous, y compris les membres de la profession juridique, le gouvernement, les Inuits et ainsi de suite. Néanmoins, notre problème le plus important, à ce moment-ci, c'est le gouvernement canadien qui le pose. Ce serait bien que le gouvernement canadien vienne nous voir, ait une illumination et dise : « Nous serions mieux de défendre leurs droits. Il y a de plus gros animaux de l'extérieur qui s'en viennent. » Si le gouvernement fédéral tirait cette conclusion, ce serait bien, mais

discussions amongst ourselves, as Aboriginal people, along with the governments that are willing to listen, to explore ways on how not to get left behind.

You are negotiators; I am a negotiator. The only time that government moves is when you pinch them where it hurts. We must explore that avenue.

**Senator Eyton:** Senator Watt has plumbed the area that intrigued me about your presentation and the issue before us. There is a dichotomy between the Nunavut Land Claims Agreement and the difficulties in getting it fully implemented, which represents a dialogue between the Nunavut nation and Canada, so it is really a domestic or, if you want, a national discussion or debate. Then we try to catapult that into the international sphere, and make it relevant and binding.

In your remarks, Mr. Kaludjak, you did try to put it together, but it is complicated and it is difficult to take what amounts to a discussion here at home and say that that has some significant impact on the question of sovereignty and the international issue that that carries with it.

Whenever I am in a tight spot or have not the vaguest notion about what to do next, I look around to find someone who has done it well. This is a difficult issue. Some people, clearly, must have resolved it someplace, somehow. Who has done it best and what can we learn from them?

**Mr. Kaludjak:** Who has done it best? I do not think there are any nominations in that category at the moment.

**Senator Eyton:** It is difficult.

**Mr. Kaludjak:** It is very difficult. Our own claim was very difficult.

**Senator Eyton:** This is a large world with many sovereignty claims. There are First Nations or the equivalent indigenous populations in many places around the world. Certainly the issue has come up; but is your response to me that it has not been dealt with any better than we are dealing with it now, here in Canada?

**Mr. Kaludjak:** I can only talk to what we have as the Nunavut Land Claims Agreement. In 1993, when it was signed, we thought we had won the war. We thought we were getting somewhere. That was the federal government working with us at that time. It was the Progressive Conservatives under Brian Mulroney who signed it. We thought we had something that would work for the people and improve the lives of Inuit and Nunavut for infinity, but it has not been all glamour. It seems that after the claim was signed, someone in the government put it away on a shelf and now it is gathering dust. Every time we are down south here, we try to wake

nous n'en sommes pas rendus là. Nous devons continuer de discuter entre nous, entre Autochtones, et avec les gouvernements qui sont prêts à nous écouter, à trouver des façons de ne pas être laissés pour compte.

Vous êtes des négociateurs; j'en suis un. Le gouvernement ne bouge que lorsqu'on le pince là où ça fait mal. Nous devons déterminer ce qui est possible de ce côté-là.

**Le sénateur Eyton :** Le sénateur Watt a sondé l'aspect qui m'a intrigué dans votre exposé et qui m'intrigue dans la question sur laquelle nous nous penchons. Il y a une dichotomie entre l'Accord de revendications territoriales du Nunavut et les problèmes qui empêchent son application intégrale, ce qui représente un dialogue entre la nation du Nunavut et le Canada, et c'est donc en réalité un débat intérieur, ou si l'on veut, un débat national. Ensuite, nous essayons de catapulte ce débat dans la sphère internationale, et de le rendre pertinent et susceptible de donner lieu à un engagement.

Monsieur Kaludjak, dans votre exposé, vous avez bien essayé de faire le lien, mais c'est quelque chose de compliqué, et il est difficile de prendre ce qui revient à un débat ici, au pays et de dire que cela a une incidence importante sur la question de la souveraineté et sur les enjeux internationaux qui sont liés à cette question.

Lorsque je suis mal pris ou que je n'ai pas la moindre idée de ce qu'il faut faire, j'essaie de trouver quelqu'un qui est déjà passé par là et qui s'en est bien sorti. Nous parlons d'une question complexe. Il est certain qu'il doit y avoir des gens qui l'ont déjà réglée quelque part, d'une façon quelconque. Qui s'en est le mieux tiré? Que pouvons-nous apprendre en examinant cela?

**M. Kaludjak :** Qui s'en est le mieux tiré? Je pense qu'il n'y a pas de nomination dans cette catégorie à l'heure actuelle.

**Le sénateur Eyton :** C'est difficile.

**M. Kaludjak :** C'est très difficile. Notre propre revendication a été très difficile à régler.

**Le sénateur Eyton :** Le monde est grand, et il y a beaucoup de gens qui revendiquent la souveraineté. Partout dans le monde, il y a des Premières nations ou des populations indigènes équivalentes. Il est clair que la question a dû se poser quelque part; mais dites-vous qu'on ne l'a pas réglée mieux ailleurs que nous sommes en train de la régler ici, au Canada?

**M. Kaludjak :** Je ne peux vous parler que de ce que nous avons, c'est-à-dire l'Accord de revendications territoriales du Nunavut. En 1993, lorsque l'accord a été signé, nous pensions avoir gagné la guerre. Nous pensions que nous étions en train de faire des progrès. C'était le gouvernement fédéral qui travaillait avec nous à l'époque. Ce sont les Progressistes conservateurs de Brian Mulroney qui ont signé l'accord. Nous pensions avoir conclu une entente qui serait utile aux gens et qui aurait un effet positif sur la vie des Inuits et des habitants du Nunavut pour l'éternité, mais tout n'a pas été si parfait. On dirait que quelqu'un au gouvernement a placé l'accord sur une tablette une fois qu'il a été



someone up: Look, we have a claim here that has to work and has to tick.

In terms of sovereignty, as Senator Watt has stated, we can still make it work. We are not too late. We only ask that we be included in the planning process. I think it is not too late and we can make the best of it. We can utilize the people up there and learn from the Inuit who live on the land. When it comes to the techniques of surviving in the cold, they are the experts. No American can tell you; they do not come close. The Inuit are the experts in their own land. I can only rely on them. I am not, myself, even close to them. You talk to our elders; they are experts on how the land forms in terms of freeze-up and ice and snow, what to use for snow huts and igloos and how to use the ice. They are the experts. They have gone through it right up front and centre with their eyes and experience. They have managed to survive all that. I am here today because of their will and their skill.

**The Deputy Chair:** Would you like to respond to that question, Mr. Nirlungayuk?

**Mr. Nirlungayuk:** That is a good question. From what I have learned from American history, when you are an American, whether you are Inuk, Black or Caucasian, you are an American, period. Up in our part of the world there is something to be said about that, because having our land claims agreement does mean a legal obligation to Canada. It is different how politics work in the United States. The Alaskans envy Inuit in Canada.

However, looking east to Greenland, they have their home rule government, their own elected governing body. They have issues as well, too, with the Danish government. It is a complicated question. Maybe some day, after we are long gone, it will be answered, but I do not think so.

Again, the Danes have taken care of their people, with infrastructure such as harbours, fishing vessels and seaports. A Norwegian coming up to Iqaluit was amazed by this big ship that was unloading when the tide went down. He said that the last time he had seen this was down in Jamaica, somewhere in the Third World, yet this is happening in Canada.

**Mr. Merritt:** It is estimated by the United Nations, I believe, that there are 370 million indigenous peoples in the world. It depends on the definition you use. Anyone who reads Amnesty reports or the International Working Group on Indigenous Affairs can see some pretty grim stuff in terms of the circumstances that various Aboriginal minorities face in various parts of the world, and some of those things happen in other countries that would not be tolerated in Canada, so you can set the marker in different places.

signé, et qu'il ne fait maintenant que ramasser de la poussière. Chaque fois que nous venons dans le Sud, nous essayons de réveiller les gens : « Écoutez, nous avons conclu un accord, et il faut que cet accord fonctionne. »

Par rapport à la souveraineté, comme le sénateur Watt l'a mentionné, nous pouvons encore faire fonctionner l'accord. Il n'est pas trop tard. Nous ne demandons qu'à être inclus dans le processus de la planification. Je pense qu'il n'est pas trop tard et que nous pouvons encore en tirer parti au mieux. Nous pouvons avoir recours aux gens là-bas et apprendre des choses des Inuits qui occupent les terres. Ce sont les experts des techniques de survie dans les régions froides. Aucun Américain ne peut vous aider, ils sont loin derrière. Les Inuits sont des experts sur leur propre territoire. Je ne peux que me fier sur eux. Moi-même, je suis loin derrière eux. Parlez avec nos aînés; ce sont eux les experts de la façon dont les terres se forment, par rapport au gel, à la glace et à la neige, de ce qu'il faut utiliser pour construire un igloo et la façon d'utiliser la glace. Ce sont eux les experts. Ils ont fait l'expérience directe de tout cela. Ils ont réussi à survivre à tout cela. Je suis ici aujourd'hui grâce à leur volonté et à leur habileté.

**La vice-présidente :** Voudriez-vous répondre à cette question, monsieur Nirlungayuk?

**M. Nirlungayuk :** C'est une bonne question. D'après ce que j'ai appris de l'histoire américaine, lorsqu'on est américain, qu'on soit un Inuit, un Noir ou un Blanc, on est américain, un point c'est tout. Dans notre région du monde, il y a quelque chose à dire là-dessus, parce que le fait d'avoir conclu un accord de revendications territoriales signifie que nous avons une obligation légale face au Canada. Le fonctionnement politique est différent aux États-Unis. Les Alaskiens envient les Inuits du Canada.

Cependant, si nous tournons notre regard vers l'est et le Groenland, les habitants de cette île ont leur propre gouvernement, leur propre assemblée dirigeante dont les membres sont élus. Ils ont cependant aussi des problèmes avec le gouvernement danois. C'est une question compliquée. Peut-être sera-t-elle réglée un jour, longtemps après nous, mais je ne pense pas.

Encore une fois, le Danemark s'est bien occupé de ses citoyens, en mettant à leur disposition des infrastructures comme des ports et des navires de pêche. Un Norvégien qui est venu à Iqaluit s'étonnait de voir qu'on déchargeait un gros navire lorsque la marée a baissé. Il a dit que la dernière fois qu'il avait vu ça, c'était en Jamaïque, quelque part au tiers monde, et pourtant, c'est quelque chose qui se produit au Canada.

**M. Merritt :** Je crois que les Nations Unies estiment qu'il y a 370 millions d'Autochtones dans le monde. Ça dépend de la définition. Quiconque lit les rapports d'Amnistie ou du Groupe international de travail pour les peuples autochtones sait que les conditions dans lesquelles différentes minorités autochtones vivent un peu partout dans le monde ne sont pas reluisantes, et certaines des choses qui se passent dans d'autres pays ne seraient pas tolérées au Canada, alors il est possible de tracer la ligne à différents endroits.

In terms of material circumstances of well-being, if one looked at the circumstances of the Sami in Scandinavia, or Laplanders, you would not see the depth of basic social problems in terms of lack of access to housing, education and health care that you would see in Canada. You can certainly look around the world and try to find best outcomes or most promising practices, however you want to add them up, but I would return to the comment of President Kaludjak. The modern land claims agreements were negotiated very much with the idea that it was possible to do things differently, and better, than in the old colonial period with the older treaties.

A coalition of lands claims groups, aboriginal parties to land claims agreements, at the moment is very active in meeting with one of your other Senate committees, trying to get the federal policy reformed so that it will work properly. Some of the evidence that was given at that other Senate committee was quite striking, because an opinion was offered that both the federal government and Aboriginal peoples tend to see these agreements in the context of family law, but Aboriginal peoples tend to see them as marriage contracts and the federal government tends to see them as divorce arrangements. Marriages are difficult things, and people have to work at them, but if people are to share space, they must make those partnerships work. You can either retreat from that or you can embrace it, and you hear consistently from Aboriginal groups that they are determined to make those arrangements successful, notwithstanding the obstacles.

**Senator Robichaud:** Would it not be better to change the title of land claims to some other title that will more reflect the people living up there? When we think of lands, we only think of land, and I wanted to refer to the point that Mr. Merritt made. A long time ago, when we were meeting people from the North, one of the witnesses said, "You see, you do not look at it the same way we do. The land and the ice and the sea to us are just as important because we spend as much time in one place as another." He was making the argument that if you drive an icebreaker through, you are cutting him off from his home, or from the place where he goes hunting.

In asserting our sovereignty, we have missed the point that we should have used the definition of "territory" as it is understood by the people who live there. We tend to see the land as the land and the sea as something else. If we were to use the definition "the use of the territory," which is the lands and the ice — and you made this point, Mr. Merritt — maybe we would have a little more credibility when we try to impress other nations of the world who want to use that territory. They think it is just water, and they can go through it at any time, but we say, "No, people live there, and it is not only the land, but they live on the sea surface, the ice. It is part of the way of life of the people." Would you agree with that?

Pour ce qui est du bien-être matériel, si l'on jette un coup d'œil sur la situation des Lapons, qui vivent en Scandinavie, on ne verrait pas des problèmes sociaux aussi importants qu'au Canada, sur les plans de l'accès au logement, à l'éducation et aux soins de santé. On peut certainement regarder ce qui se passe ailleurs dans le monde et essayer de déterminer quels sont les meilleurs résultats ou les pratiques les plus prometteuses, peu importe la façon dont on additionne tout cela, mais j'en reviendrai à ce qu'a dit M. Kaludjak. Les accords de revendications territoriales modernes ont été négociés en grande partie dans l'idée qu'il était possible de faire les choses différemment, et mieux qu'à l'époque coloniale et que dans le cas des vieux traités.

En ce moment, une coalition de groupes de revendications territoriales, parties autochtones à des accords de revendications territoriales, s'active auprès d'un autre comité sénatorial pour essayer de faire réformer les politiques fédérales de façon qu'elles fonctionnent adéquatement. Certains des témoignages livrés pendant les réunions de cet autre comité sénatorial ont été très frappants : quelqu'un a dit que le gouvernement fédéral et les peuples autochtones ont tendance à envisager ces accords dans le contexte du droit familial, mais que les Autochtones ont tendance à les voir comme des contrats de mariage, et le gouvernement fédéral, comme des ententes de divorce. Un mariage est une chose difficile à faire fonctionner, et le couple doit y travailler, mais si les deux personnes doivent partager le même espace, elles doivent faire en sorte que le partenariat fonctionne. On peut soit s'en retirer soit y participer pleinement, et on entend toujours les groupes autochtones dire qu'ils sont déterminés à faire en sorte que ces ententes fonctionnent, peu importe les obstacles.

**Le sénateur Robichaud :** Ne serait-il pas préférable de remplacer l'expression revendications territoriales par autre chose qui reflète mieux la réalité des gens qui vivent dans le Nord? Lorsque nous pensons au territoire, nous ne pensons qu'aux terres, et je voulais dire cela par rapport au point que M. Merritt a soulevé. Il y a longtemps, à l'occasion d'une réunion avec des gens du Nord, l'un des témoins a dit : « Vous voyez, vous n'envisagez pas les choses de la même façon que nous. Pour nous, les terres, la glace et la mer sont d'importance égale, puisque nous passons autant de temps dans l'un et l'autre endroits. » Il affirmait que lorsqu'un brise-glace passe, il se trouve coupé de sa maison, ou encore de l'endroit où il va à la chasse.

Dans l'affirmation de notre souveraineté, nous avons raté l'occasion d'utiliser la définition de « territoire » des gens qui vivent dans le Nord. Nous avons tendance à voir le territoire comme étant les terres et la mer comme étant autre chose. Si nous adoptions la définition « l'utilisation du territoire », qui englobe les terres et les glaces — et vous l'avez souligné, monsieur Merritt — peut-être aurions-nous un peu plus de crédibilité lorsque nous tentons de faire une impression chez les autres nations du monde qui veulent utiliser ce territoire. Pour eux, ce n'est que de l'eau, et ils pensent qu'ils peuvent traverser ces eaux n'importe quand, mais nous leur répondrions : « Non, il y a des gens qui vivent là-bas, et il ne s'agit pas que des terres, puisqu'ils vivent à la surface de l'océan, sur la glace. Cela fait partie de leur mode de vie. » Seriez-vous d'accord avec cette idée?

**Mr. Kaludjak:** Before I try to give the best assessments I can in terms of ownership, Nunavut means “our land,” and Tunngavik means “our foundation.” You should know that, because you were talking about the fact that there should be a better interpretation on how we interpret “land ownership.” You were very descriptive in telling how we use that land. That is very good, because we use the land mostly in the summer, and we use the ice when it forms. When we talk water, use of the water, perhaps the legal people could challenge me on this, but the water is held by land, because there is land underneath that water. That explains why that water is there, because something has to hold it. We are talking about land underneath the water base. If you are talking about interpretations, that is one way of saying the land that holds the water. If you want to interpret it legally somehow, that is the way you would make policy or rules, or make ownership. If that is the way you want to do it, I think that would be a good way of describing the Inuit ice, using that water, because there is land under that lake or under the sea that we use.

**Mr. Merritt:** The Nunavut Lands Claims Agreement tried very hard to reflect the point that you made about the high level of integration between land and marine areas in the Arctic. For example, if you look at the wildlife management board in Nunavut, it has an equal role to play in relation to the management of fish and marine mammals as with respect to terrestrial mammals. In some parts of the word, these things are separated. If you look at how we do things in southern Canada, there are generally different people running the fish and marine side from what you see on the terrestrial side. The integration of wildlife management and fish management was very much a feature of that agreement, and you see the same with respect to the other management boards when it comes to who is responsible for environmental assessment, et cetera. That has huge advantages. Even if you look at, for example, projections about major resource development projects, it is likely that many of these projects will have both marine and land components, so it is better to have an integrated set of institutions.

There has been some frustration at the Nunavut end because the federal government has appeared to want to revert back to form, if I can put it that way. On the devolution negotiations, there seems to be a sense that marine areas should be taken off the table early, even though, earlier on, the federal government committed to a high level of integration in terms of the Nunavut land claims features.

Canada itself has been quite innovative in the past. I am not sure of the dates, but I think the 1970 Law of the Sea Convention made reference to exceptional arrangements in ice-covered waters when it came to international management of sea areas. In the past, Canada has been, at least at times, out front in emphasizing that you must make special arrangements in parts of the globe

**M. Kaludjak :** Avant de vous donner la meilleure estimation que je peux vous donner pour ce qui est de la propriété, je dois vous dire que Nunavut signifie « notre terre » et que Tunngavik signifie « notre fondation ». C’est quelque chose que vous devez savoir, parce que vous parliez du fait qu’il devrait y avoir une meilleure façon d’interpréter « propriété des terres ». Vous avez expliqué de façon très descriptive comment nous utilisons le territoire. C’est très bien, parce que nous utilisons les terres l’été surtout, et nous utilisons la glace lorsqu’elle se forme. Lorsque nous parlons de l’eau, de l’utilisation de l’eau, les gens du milieu juridique me contrediraient peut-être, mais l’eau est soutenue par la terre, puisqu’il y a de la terre sous l’eau. C’est ce qui explique que l’eau reste là, parce qu’il y a quelque chose pour la soutenir. Nous parlons des terres qui se trouvent sous la masse d’eau. Si vous parlez d’interprétations, voilà une façon de dire que la terre soutient l’eau. Si vous voulez faire une interprétation juridique de cela d’une façon ou d’une autre, c’est ainsi que vous devriez élaborer les politiques et les règles, ou définir la propriété. Si c’est ainsi que vous voulez faire les choses, je pense que ce serait une bonne façon de décrire les glaces qui appartiennent aux Inuits, en parlant de l’utilisation de l’eau, parce qu’il y a des terres sous tel ou tel lac ou sous la mer que nous exploitons.

**M. Merritt :** On a bien essayé, dans l’Accord de revendications territoriales du Nunavut, de tenir compte de cette idée que vous avez expliquée, c’est-à-dire l’importance de l’intégration des terres et des zones marines de l’Arctique. Si l’on jette un coup d’œil, par exemple, du côté du conseil de gestion de la faune du Nunavut, celui-ci joue un rôle d’importance égale par rapport à la gestion des poissons et des mammifères marins que par rapport à celle des mammifères terrestres. Dans certaines régions du monde, ce sont deux choses distinctes. Si l’on envisage la façon dont nous faisons les choses dans le sud du Canada, ce sont généralement des personnes différentes qui s’occupent du poisson et des écosystèmes marins, d’une part, et des écosystèmes terrestres, de l’autre. L’intégration de la gestion de la faune et de la gestion du poisson faisait partie intégrante de l’accord, et on constate la même chose du côté des autres conseils de gestion lorsqu’il s’agit de déterminer qui est responsable des évaluations environnementales, et cetera. Cela présente d’énormes avantages. Si l’on regarde, même, par exemple, les projections concernant les grands projets d’exploitation des ressources, il est probable que beaucoup de ces projets comportent des volets maritime et terrestre, alors il est préférable que les organismes soient intégrés.

Il y a eu de la frustration du côté du Nunavut, parce que le gouvernement fédéral semble vouloir revenir en force, si je puis dire. Dans les négociations sur le transfert des responsabilités, on semble vouloir exclure les zones maritimes dès le début, même si le gouvernement fédéral avait déjà pris un engagement envers un haut degré d’intégration par rapport aux éléments des revendications territoriales du Nunavut.

Le gouvernement du Canada a lui-même été très novateur dans le passé. Je ne suis pas sûr des dates, mais je pense que la Convention sur le droit de la mer de 1970 parlait de mesures d’exception dans le cas d’eaux recouvertes de glace par rapport à la gestion internationale des mers. Dans le passé, le Canada a insisté, du moins à quelques occasions, sur le fait qu’il faut

that look different and where people have used the resources differently, and where ice is more than just something you cut through but also a platform on which people live and support themselves.

**Mr. Nirlungayuk:** Thank you for that question.

I wanted to point out, as well, that we have traditional names for those areas that were named by Europeans when they were “discovering the new lands.” I think Canada could learn from our elders what you use this for and the names of the area.

**The Deputy Chair:** I want to hear your thoughts on climate change and what it means for your people. What is the position of your organization on climate change? Would you say that your approach to climate change is one that seeks to slow the progression of change and minimize it, or are your people adapting to the changing environment and finding new opportunities and ways of doing things?

**Mr. Kaludjak:** That is a very good question. In terms of climate change, of course there is no other alternative but to accept the change that is coming about, because we are seeing longer summers, longer falls, longer springs and shorter winters; that is evident. It varies from season to season.

I have been in Baffin Island, in Iqaluit, and over the last three years it has been minus 20, 25 during the dead of winter, which is mild for that part of the land. This year we have been hitting record temperatures of approximately minus 50 in the same area. That is why I say it varies.

The hunters are telling us this year that the flow edge is the farthest away from the community that it has been in 20 years. It varies from season to season, and every year is different. This year the ice is unusually thick. It is thicker than usual, and some of the lakes we are fishing have an ice thickness of eight feet right now. Those are some of the lakes that we fish in. It is usually an average of four to five feet in the area where I am. Of course, the farther north you go, the colder it gets and the thicker the ice is.

Overall there is change, and the Inuit accept that change. We maintain that we are indicators of that change, and we let whoever wants to be educated about climate change know that we continue to accept that change as it comes along. We still practice our hunting traditions as we always have; those things continue. The only real change we have seen is longer springs, summers and falls, and shorter winters.

**The Deputy Chair:** Do your people feel that, as a result of this change, it will improve their livelihood? Will they be able to build on that in some way and find new opportunities, or would they rather keep the status quo?

prendre des mesures spéciales dans les régions d'aspect différent et où les gens ont utilisé les ressources différemment, et où la glace est non pas un simple obstacle à l'utilisation de l'eau, mais plutôt une plate-forme sur laquelle les gens vivent et qui leur assure leur subsistance.

**M. Nirlungayuk :** Merci de votre question.

Je voulais souligner aussi que nous avons des noms traditionnels pour désigner ces régions que les Européens ont nommées lorsqu'ils ont « découvert les nouvelles terres ». Je pense que le gouvernement du Canada pourrait apprendre de nos aînés ce que cela désigne et aussi les noms utilisés dans la région.

**La vice-présidente :** J'aimerais savoir ce que vous pensez des changements climatiques et de ce qu'ils signifient pour les gens de votre peuple. Quelle est la position de votre organisation en ce qui concerne les changements climatiques? Diriez-vous que votre approche en est une qui vise à ralentir les changements climatiques et à les réduire au minimum, ou est-ce que votre peuple s'adapte à l'évolution de l'environnement et tente de trouver de nouvelles possibilités et de nouvelles façons de faire les choses?

**M. Kaludjak :** C'est une très bonne question. Pour ce qui est des changements climatiques, bien entendu, nous n'avons d'autre choix que d'accepter les changements qui sont en train de se produire, parce que nous connaissons des étés plus longs, des automnes plus longs, des printemps plus longs et des hivers plus courts; c'est évident. Cela varie d'une saison à l'autre.

Je suis allé à Iqaluit, sur l'île de Baffin, et, au cours des trois dernières années, il y a fait moins 20, moins 25 au cœur de l'hiver, ce qui est doux pour cette région du pays. Cette année, nous avons connu des températures records d'environ moins 50 dans la même région. C'est pour ça que je dis que ça varie.

Les chasseurs nous disent que la limite du courant n'a pas été aussi éloignée de la collectivité depuis 20 ans. Ça varie d'une saison à l'autre et d'une année à l'autre. Cette année, la glace est plus épaisse que d'habitude. Elle est plus épaisse que d'habitude, et il y a huit pieds de glace dans certains des lacs où nous pêchons. Il s'agit de certains des lacs où nous pêchons. Habituellement, dans la région où je vis, il y a en moyenne quatre ou cinq pieds de glace. Bien sûr, plus on va vers le nord, plus il fait froid et plus la glace est épaisse.

Dans l'ensemble, il y a des changements, et les Inuits acceptent ces changements. Nous soutenons que nous sommes des indicateurs de ces changements, et nous faisons savoir à quiconque veut apprendre des choses sur les changements climatiques que nous continuons d'accepter les changements à mesure qu'ils surviennent. Nous poursuivons la tradition de la chasse comme nous l'avons toujours fait; ces choses continuent. Le seul vrai changement, c'est que le printemps, l'été et l'automne sont plus longs, alors que l'hiver est plus court.

**La vice-présidente :** Est-ce que votre peuple pense que ces changements vont améliorer leur qualité de vie? Sera-t-il en mesure d'en tirer parti d'une quelconque façon et de découvrir de nouvelles possibilités, ou préférerait-il que les choses restent telles qu'elles?

**Mr. Kaludjak:** I would not mind keeping the status quo, but we must move forward. We have just had a mining symposium last week in Iqaluit where we talked about taking the opportunity to utilize the lands we use for mining activity.

In a sense we are being proactive. At Nunavut Tunngavik we maintain that we must do a balancing act where we ask people to respect Inuit rights and harvesting areas when it comes to mining. We must maintain a mutual respect between the two; developing that land and safeguarding the wildlife and the marine mammals around it.

For modern-day living, we are taking the opportunity of new changes that are coming about. We want to keep our tradition. We want to keep our lifestyle in terms of harvesting the wildlife that we eat at home in Nunavut. We want that protected at will.

**Senator Watt:** I will pick up on Senator Robichaud's point about calling it something other than "land claims," and whether there is another way of addressing this issue.

I think Mr. Kaludjak would agree with me that agreements are legally binding. So much so that the concept of "ownership" of land, and the way that Mr. Kaludjak has stated it, obviously Inuit were always perceived to be the owners of the lands. Do government authorities look at that as an obstacle? That is to say, if it is an obstacle, it must be removed. It is a question of title. That is the basis of a land claim. They replace that — again in a similar fashion as I call it, ownership — under the fee simple. You have the right to be on the land for as long as the authorities allow you to be on it, is the translation.

As Aboriginal people — and I am not the only one; there are many people who are not talking yet in relation to what I am expressing now — we need to discuss this issue to overcome the problems we are facing now. Otherwise, it will not disappear.

I have one question that I would like to put to Mr. Kaludjak, and Mr. Merritt could respond as well.

If nothing happens in deliberations in regard to overcoming the hurdle you are facing now — government reluctance to implement your agreement — you stated before that by signing on the dotted line you were prepared to live with that and move it forward. Yet that does not happen. Would you consider taking back what you have lost, and make that statement loudly, and even be prepared to go to the Supreme Court of Canada, if necessary? I think we are at the crunch now.

**Mr. Kaludjak:** It is difficult to answer exactly what the next step is that we will take because the courts must take their course. I have instructions from my board to maximize this

**M. Kaludjak :** Personnellement, j'aimerais bien que les choses restent telles quelles, mais nous devons aller de l'avant. Nous venons de tenir un colloque sur l'exploitation minière, la semaine dernière, à Iqaluit, dans le cadre duquel nous avons discuté de la possibilité d'utiliser les terres que nous exploitons pour l'activité minière.

Dans un sens, nous sommes proactifs. À Nunavut Tunngavik, nous soutenons que nous devons trouver l'équilibre, en ce sens que nous demandons aux gens qui exploitent des mines de respecter les droits et les zones de récolte des Inuits. Nous devons maintenir un respect mutuel entre les deux : exploiter le territoire et préserver la faune et les mammifères marins qui l'entourent.

Pour ce qui est de la vie moderne, nous profitons des possibilités que les changements apportent. Nous voulons préserver nos traditions. Nous voulons maintenir notre mode de vie pour ce qui est de chasser les animaux que nous mangeons chez nous, au Nunavut. Nous voulons que la faune soit protégée comme nous l'entendons.

**Le sénateur Watt :** Je vais donner suite à ce que le sénateur Robichaud disait au sujet d'appeler cela autrement que des « revendications territoriales » et de la question de savoir s'il y a une autre façon de régler le problème.

Je pense que M. Kaludjak serait d'accord avec moi pour dire que les accords ont force obligatoire. C'est tellement vrai que le concept de « propriété » du territoire, et la façon dont M. Kaludjak l'a formulé... il est évident que les Inuits ont toujours été perçus comme étant les propriétaires du territoire. Les autorités gouvernementales voient-elles cela comme un obstacle? Ce que je veux dire, c'est que, si c'est un obstacle, il faut le supprimer. C'est une question de titre. C'est le fondement d'une revendication territoriale. Ils remplacent cela — encore une fois, un peu de la même façon que j'appelle cela, la propriété — par la pleine propriété. Vous avez le droit d'occuper les terres tant et aussi longtemps que les autorités vous le permettent; voilà ce que ça veut dire.

Comme Autochtones — et je ne suis pas le seul; il y a beaucoup de gens qui pensent tout bas ce que je suis en train de dire —, nous devons aborder cette question pour régler les problèmes auxquels nous sommes actuellement confrontés. Sans cela, les problèmes ne vont pas disparaître.

J'aimerais poser une question à M. Kaludjak, et M. Merritt pourra y répondre aussi.

Si, à l'issue des délibérations, vous n'êtes pas en mesure de surmonter l'obstacle auquel vous êtes confrontés — la réticence du gouvernement à appliquer l'accord dont vous êtes titulaires —, vous avez déclaré déjà que vous étiez prêts à vivre avec cela et à aller de l'avant. Pourtant, ce n'est pas ce qui se produit. Envisageriez-vous de reprendre ce que vous avez perdu, et de faire du bruit, et même de vous adresser à la Cour suprême du Canada, si vous devez le faire? Je pense que nous en sommes à un point tournant.

**M. Kaludjak :** C'est très difficile de répondre et de dire précisément quelle sera la prochaine étape de notre démarche, parce que les procédures judiciaires doivent suivre leur cours. La

court activity, to do at will, to ensure something snaps on the government side. That is the intent. As you said, you have to poke something. Something needs to snap, and that is what we are hoping to do.

On the other hand, as negotiators we must always have something in our back pocket. It is like poker; you must ensure that you have enough chips to play the next round. We have that. Being at the court stage, we are not obligated to divulge all we have in our pocket. However, I can tell you that we have a couple of options on the floor that we will execute when the opportunity arises. If none of those work, it is very likely that we would go to the Supreme Court if necessary. That is how serious we are.

**The Deputy Chair:** Thank you. I want to say that we, the Standing Senate Committee on Fisheries and Oceans, will be travelling in the North and will be visiting several communities. We will start in Nunavut and go up to Resolute Bay and along the way we will be visiting different communities. That will be happening in the first week of June. We may meet you there. You never know.

**Mr. Kaludjak:** We look forward to it.

**The Deputy Chair:** Second, I want to mention the name of the American who appeared before us last week. His name was Dr. Borgerson. If you wish a transcript, it is no problem whatsoever to get it. It is on the web, is it not? Yes it is. You can get that at any time.

I want to thank senators for staying for this lengthy period, but I especially want to thank our guests. You have been wonderful. It has been good hearing from you and let us hope we all meet again.

**Mr. Kaludjak:** Likewise. Thank you.

The committee adjourned.

directive de mon conseil d'administration, c'est de maximiser l'activité devant les tribunaux, de faire ce qu'il faut pour s'assurer que quelque chose cède du côté du gouvernement. C'est ça l'intention. Comme vous l'avez dit, il faut porter un coup quelque part. Il faut que quelque chose cède, et c'est ce que nous espérons.

Par contre, comme négociateurs, nous devons toujours avoir quelque chose en réserve. C'est comme au poker; il faut s'assurer d'avoir suffisamment de jetons pour pouvoir jouer au prochain tour. Nous le faisons. Comme nous en sommes à l'étape des procédures judiciaires, nous ne sommes pas obligés de divulguer ce que nous avons en réserve. Je peux cependant vous dire que nous avons deux ou trois options devant nous, que nous allons exercer lorsque l'occasion va se présenter. Si aucune de ces options ne donne de résultats, il est très probable que nous nous adresserions à la Cour suprême si cela est nécessaire. Vous voyez que nous sommes sérieux.

**La vice-présidente :** Merci. Je veux dire que nous, les membres du Comité sénatorial permanent des pêches et des océans allons nous rendre dans le Nord et allons visiter plusieurs collectivités. Nous allons commencer par le Nunavut, et nous allons nous rendre jusqu'à Resolute Bay, et, en route, nous allons visiter différentes collectivités. Nous allons faire ce voyage pendant la première semaine de juin. Nous vous verrons peut-être là-bas. On ne sait jamais.

**M. Kaludjak :** Nous en serions ravis.

**La vice-présidente :** Ensuite, je veux vous donner le nom de l'Américain qui a comparu devant nous la semaine dernière. Il s'agit de M. Borgerson. Si vous voulez obtenir une transcription de la séance, cela ne pose aucun problème. Les transcriptions sont affichées sur le web, non? Oui. Vous pouvez donc obtenir la transcription à n'importe quel moment.

Je veux remercier les sénateurs d'avoir passé autant de temps ici, mais surtout nos invités. Vous avez été extraordinaires. Ça a été agréable de vous écouter. Espérons que nous nous reverrons tous à un moment donné.

**M. Kaludjak :** Espérons-le. Merci.

La séance est levée.





*If undelivered, return COVER ONLY to:*

Public Works and Government Services Canada –  
Publishing and Depository Services  
Ottawa, Ontario K1A 0S5

*En cas de non-livraison,  
retourner cette COUVERTURE SEULEMENT à:*

Travaux publics et Services gouvernementaux Canada –  
Les Éditions et Services de dépôt  
Ottawa (Ontario) K1A 0S5

---

WITNESSES

*Nunavut Tunngavik Incorporated:*

Paul Kaludjak, President;

Gabe Nirlungayuk, Director of Wildlife.

*Inuit Tapiriit Kanatami:*

John Merritt, Senior Policy Advisor.

TÉMOINS

*Nunavut Tunngavik Incorporated :*

Paul Kaludjak, président;

Gabe Nirlungayuk, directeur, Service de la faune.

*Inuit Tapiriit Kanatami :*

John Merritt, conseiller principal en matière de politiques.